



Renforcer notre parcours d'apprentissage

Troisième rapport d'étape

sur la mise en œuvre du Cadre
d'élaboration des politiques
de l'Ontario en éducation des
Premières Nations, des Métis
et des Inuits



2018

Perspectives autochtones : un nouvel éclairage sur le curriculum



accompagner chaque enfant
appuyer chaque élève



Ontario

This document is available in English under the title: *Strengthening Our Learning Journey: Third Progress Report on the Implementation of the Ontario First Nation, Métis, and Inuit Education Policy Framework*, 2018.

Ce document est disponible sur le site du ministère de l'Éducation de l'Ontario au www.ontario.ca/education.

La Fonction publique de l'Ontario s'efforce de faire preuve de leadership quant à l'accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que tous les employés du gouvernement de l'Ontario et tous les membres du public que nous servons ont accès à tous les services, produits et installations du gouvernement. Ce document, ou l'information qu'il contient, est offert en formats substitués sur demande. Veuillez nous faire part de toute demande de format substitué en appelant Service Ontario au 1 800 668-9938 (ATS : 1 800 268-7095).

Résumé



Renforcer notre parcours d'apprentissage est le troisième rapport d'étape sur la mise en œuvre du *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* (2007)¹ (le Cadre). Le rapport rend compte des progrès réalisés depuis 2013, au cours de la troisième phase de mise en œuvre du Cadre.

Ce troisième rapport d'étape s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives pour mesurer les progrès accomplis. Il décrit les perspectives et les observations des élèves, des parents, des communautés autochtones et non autochtones, et des partenaires du secteur de l'éducation. Le rapport présente également les nombreux partenariats entre le ministère de l'Éducation, les partenaires autochtones et les partenaires du secteur de l'éducation, qui se sont formés ou approfondis pendant cette période. Ces partenariats ont pour objectif commun d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits, et d'accroître la sensibilisation et les connaissances de tous les élèves de l'Ontario quant aux histoires, aux cultures, aux perspectives et aux contributions des Autochtones.

Le rapport souligne les progrès continus accomplis en ce qui concerne les dix mesures de rendement présentées dans le Cadre, en mettant l'accent sur les expériences partagées par les élèves, les parents, les communautés et le personnel scolaire, ainsi que sur les effets de la mise en œuvre du Cadre dans les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario. Bien que le rapport reconnaisse les réalisations et les progrès effectués grâce à la mise en œuvre du Cadre, il reconnaît qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire pour soutenir et renforcer le rendement et le bien-être des élèves autochtones, et pour approfondir notre compréhension commune des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Autochtones. Le rapport *Renforcer notre parcours d'apprentissage* se conclut par un regard vers l'avenir ainsi que des recommandations concernant les prochaines étapes à suivre pour améliorer et approfondir la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario à l'échelle de la province.

1. Il est à noter que le *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* (le Cadre) en référence dans ce document fut publié en 2007 sous le titre de *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*. Un ajustement de l'appellation officielle explique l'écart entre les deux titres.

Remerciements



Le ministère de l'Éducation aimerait souligner la contribution des nombreuses voix autochtones et non autochtones des élèves, des parents, des familles et des communautés, ainsi que du personnel des conseils scolaires, des partenaires autochtones et des intervenantes et intervenants en éducation, qui ont donné forme à *Renforcer notre parcours d'apprentissage : Troisième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits*.

Le Ministère tient aussi à remercier les membres du Groupe de travail du Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le Central Policy and Planning Circle of the First Nation Lifelong Learning Table et le sous-comité du troisième rapport d'étape pour leur contribution réfléchie et leurs commentaires constructifs à l'élaboration de ce rapport.

Table des matières



1. Introduction	5
1.1 Contexte	5
1.2 Objectif	7
1.3 Milieu en évolution	9
1.4 Structure du document	15
2. Concrétiser la vision	16
2.1 Raconter l'histoire	16
2.2 Mesures de rendement du Cadre	20
3. Soutien des élèves	22
3.1 Mesures de rendement concernant le soutien des élèves	22
3.1.1 Estime de soi des élèves	22
3.1.2 Transition vers les écoles financées par la province	33
3.2 Pratiques prometteuses en matière de soutien des élèves	37
4. Renforcement de l'engagement et de la sensibilisation	38
4.1 Mesures de rendement concernant le renforcement de l'engagement et de la sensibilisation	38
4.1.1 Participation des parents	38
4.1.2 Partage de connaissances, collaboration et résolution de problèmes	41
4.1.3 Amélioration des connaissances sur le riche patrimoine historique et culturel des Premières Nations, des Métis et des Inuits	48
4.2 Pratiques prometteuses en matière de renforcement de l'engagement et de la sensibilisation	57



5. Soutien du personnel scolaire	59
5.1 Mesures de rendement concernant le soutien du personnel scolaire	59
5.1.1 Augmentation du personnel enseignant et non enseignant des Premières Nations, métis et inuit	60
5.1.2 Développement professionnel	63
5.2 Pratiques prometteuses en matière de soutien du personnel scolaire	68
6. Utilisation de données pour augmenter le rendement des élèves	69
6.1 Auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones	69
6.2 Mesures de rendement concernant le rendement des élèves	71
6.2.1 Résultats concernant le rendement des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques	72
6.2.2 Taux d'obtention du diplôme pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits	75
6.2.3 Accumulation des crédits comme indicateur de rendement des élèves	81
6.3 Pratiques prometteuses en matière d'utilisation de données pour améliorer le rendement des élèves	85
7. Regard sur l'avenir – les prochaines étapes	86

1

Introduction



« L'enseignement, tel qu'il était dispensé dans les pensionnats, était le mécanisme d'assimilation. C'est l'enseignement qui a contribué à perpétuer la situation qui existe aujourd'hui pour les peuples autochtones du Canada. Nous [...] sommes convaincus que c'est par l'enseignement aussi que nous parviendrons le mieux à redresser la situation. En effet, c'est grâce à l'enseignement que nous créerons des connaissances, et de ces connaissances que naîtra la compréhension. De la compréhension surgira le respect – tant le respect de soi, pour les peuples autochtones, que le respect mutuel pour tous et chacun. »

L'honorable juge et sénateur Murray Sinclair

1.1 Contexte

Le ministère de l'Éducation, les partenaires autochtones et les partenaires du secteur de l'éducation se sont engagés collectivement à améliorer le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits, et à rehausser la sensibilisation et les connaissances de tous les élèves à propos des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions autochtones.

Investir dans l'éducation, le bien-être et le rendement des Premières Nations, des Métis et des Inuits est l'une des nombreuses étapes du cheminement de l'Ontario vers la réconciliation avec les Autochtones et fait partie de l'objectif élargi de veiller à ce que le système d'éducation de l'Ontario favorise la réussite de tous les élèves. [La Stratégie d'éducation autochtone](#)¹ a été conçue pour améliorer les occasions offertes aux élèves autochtones, qu'ils habitent des régions isolées ou urbaines, et pour améliorer les connaissances et la sensibilisation de tous les élèves

1. Disponible au <http://www.edu.gov.on.ca/fre/aboriginal/>.



concernant les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Cette stratégie jette les bases pour l'amélioration du rendement des élèves autochtones dans les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario et soutient l'apprentissage tout au long de la vie, alors que les élèves font la transition vers les études postsecondaires, la formation ou vers le marché du travail.

En 2007, le Ministère a publié le *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* (le Cadre). Le Cadre jette les bases de la prestation d'une éducation de grande qualité à tous les élèves des Premières Nations, métis et inuits. Le Ministère s'est alors engagé à publier un rapport d'étape sur la mise en œuvre du Cadre tous les trois ans.

En 2009, le Ministère a publié *De solides bases pour l'avenir*, le rapport d'étape sur la phase initiale de mise en œuvre du Cadre de 2006 à 2009. En 2013, le Ministère a publié *De solides bases*, le deuxième rapport d'étape approfondissant la mise en œuvre du Cadre de 2009 à 2012. Les deux rapports ont identifié le besoin d'un soutien continu pour les élèves autochtones.

En 2014, le Ministère, en collaboration avec des partenaires autochtones et des intervenantes et intervenants en éducation, a élaboré le *Plan de mise en œuvre : Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* pour appuyer le Cadre. Ce plan s'est inspiré des progrès réalisés jusque-là pour la mise en œuvre du Cadre et a su orienter les efforts prochains du Ministère et des conseils scolaires².

Les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits en Ontario recèlent une grande diversité. L'utilisation du terme « autochtone » dans le présent document n'indique pas l'adoption d'une approche pan-autochtone, mais renvoie à la pluralité des cultures, des nations et des individus des Premières Nations, métis et inuits de l'Ontario.

2. Dans ce document, les termes *conseil scolaire* et *conseil* désignent les conseils scolaires de district et les administrations scolaires qui offrent des programmes d'études aux paliers élémentaire et secondaire.



1.2 Objectif

Renforcer notre parcours d'apprentissage présente les progrès accomplis par le ministère de l'Éducation, les partenaires autochtones et les partenaires du secteur de l'éducation depuis 2013, au cours de la troisième phase de la mise en œuvre du Cadre. Durant cette phase, les travaux étaient axés sur les éléments suivants :

- approfondir et élargir les initiatives lancées au cours des six premières années de mise en œuvre afin que les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits fassent partie intégrale de l'expérience éducative de tous les élèves de l'Ontario;
- renforcer les relations de partenariat et travailler avec des communautés et organismes autochtones ainsi qu'avec des partenaires du secteur de l'éducation afin d'améliorer le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

Renforcer notre parcours d'apprentissage s'appuie sur un grand éventail de sources, dont notamment :

- les voix autochtones et non autochtones d'élèves, de parents³, du personnel administratif des conseils scolaires, du personnel enseignant et non enseignant des écoles, des membres des communautés, et des représentantes et représentants d'organismes consultés à l'aide d'entretiens en personne, de groupes de discussion et de sondages⁴;
- le Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits; le groupe de travail du Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits; ainsi que le sous-comité du troisième rapport d'étape;

3. Dans le présent document, le terme *parents* désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice et peut inclure un fournisseur de soins ou un membre de la famille proche, ou un gardien ou une gardienne ayant la responsabilité parentale de l'enfant.

4. Parmi les 558 participants des groupes de discussion, la plus grande proportion était composée d'élèves et la deuxième était composée de membres du personnel scolaire. Plus de 10 % des participants étaient des partenaires communautaires ou du personnel des conseils scolaires et environ 5 % des participants étaient des parents. Moins de 1 % étaient des experts en la matière, notamment des personnes provenant d'organismes partenaires du secteur de l'éducation et des conseillères et conseillers scolaires. En outre, un total de 3 619 sondages ont été remplis en totalité ou en partie. Toutes les réponses ont été retenues, peu importe si le répondant avait terminé le sondage. Les répondants aux sondages incluent : 509 élèves autochtones et non autochtones, 1 615 parents, 184 administratrices et administrateurs de conseils scolaires, et des responsables de l'éducation autochtone au sein des conseils scolaires; 1 159 membres du personnel enseignant et non enseignant; 117 membres d'organismes et de communautés des Premières Nations, métis et inuits, et 38 membres des comités consultatifs sur l'éducation autochtone.



- le Central Planning and Policy Circle de la First Nation Lifelong Learning Table;
- les programmes, initiatives et services offerts par les organismes autochtones grâce au financement provenant du ministère de l'Éducation;
- les programmes, initiatives et services mis en œuvre par les conseils scolaires en lien avec les plans d'action des conseils scolaires pour l'éducation autochtone;
- les programmes, initiatives et services menés par le ministère de l'Éducation;
- les résultats concernant le rendement des élèves, y compris les tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (l'OQRE)⁵, l'accumulation des crédits et le taux d'obtention du diplôme.

Pour le Troisième rapport d'étape, une stratégie d'engagement distincte, comportant une approche centrée sur la communauté, a été adoptée pour veiller à ce que de nombreuses voix soient entendues et prises en ligne de compte. L'« engagement », caractérisé dans ce cas par l'interaction directe entre les participants et les chercheurs, prenait plusieurs formes, telles que des entrevues en personne, des discussions en petits et en grands groupes, des entrevues ou des discussions en sous-groupes par téléphone ou Internet. En plus de ces consultations, un sondage en ligne a été mené à l'échelle de la province pour recueillir les commentaires des élèves, des familles, des enseignantes et enseignants, des membres et des partenaires de la communauté ainsi que le grand public. L'occasion de participer au sondage a été diffusée dans les réseaux des conseils scolaires et des partenaires autochtones, ainsi qu'à l'aide de médias sociaux. Le sondage a également été fourni en version papier sur demande et un petit nombre de répondants y ont participé en envoyant leurs réponses par la poste.

La stratégie d'engagement a été conçue pour intégrer les méthodologies de recherche autochtones, y compris l'utilisation de cercles de discussion, et pour respecter les protocoles autochtones et les principes de gouvernance de données, dont les principes des Premières Nations concernant la propriété, le contrôle, l'accès et la possession (PCAP). L'inclusion et l'utilisation des méthodologies autochtones dans le troisième rapport

5. Les tests de l'OQRE comprennent : les tests en lecture, en écriture et en mathématiques de 3^e année; les tests en lecture, en écriture et en mathématiques de 6^e année; les tests en mathématiques de 9^e année pour les cours théorique et appliqué; et le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) de 10^e année.

d'étape méritent d'être signalées, car elles soulignent la nature collaborative de la relation entre le ministère de l'Éducation et les partenaires autochtones, qui a été renforcée au cours des dernières années et continue à l'être grâce à des discussions et au travail collaboratif toujours en évolution.



1.3 Milieu en évolution

Les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits ontariennes sont riches, complexes et diversifiées. En tant que premiers habitants de ces terres, les Autochtones gardent une excellente compréhension et appréciation de l'Ontario et c'est grâce à leurs connaissances, à leur compassion et à leur générosité que ceux qui sont venus par la suite ont pu s'y établir et y prospérer.

La connaissance et la compréhension des défis auxquels sont actuellement confrontés les élèves, les familles et les communautés des Premières Nations, métis et inuits ne peuvent se produire que si l'on reconnaît la réalité antérieure des Autochtones en Ontario. Les Autochtones ont incroyablement souffert des conséquences des politiques gouvernementales racistes, abusives et discriminatoires qui visaient à les assimiler, les exploiter et les marginaliser.

L'intention derrière ces politiques oppressives n'était nulle autre que d'accomplir un génocide culturel et leurs répercussions continuent de se faire ressentir dans la vie des personnes et des communautés autochtones à l'heure actuelle. Pendant plusieurs générations, les élèves et les familles autochtones ont été délibérément privés de biens, de soutien et de droits essentiels au bien-être, à la réussite et à la croissance. Les pertes et les traumatismes intergénérationnels, la méfiance envers les systèmes et les structures de l'établissement, ainsi que le manque de compréhension des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Autochtones imprègnent notre tissu social. Par conséquent, ni les pairs autochtones ni les alliés non autochtones n'ont eu l'occasion de prendre conscience des vérités, des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Autochtones.

Malgré toutes les tentatives visant à réprimer, à opprimer et à affaiblir les Autochtones, les élèves, les familles et les communautés des Premières Nations, métis et inuits ont eu la force et la ténacité requises afin de conserver leurs racines identitaires.



Bien que nous acceptions tous notre responsabilité partagée de répondre aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation (voir ci-dessous), nous devons également comprendre que pour qu'une réconciliation soit possible, il doit d'abord y avoir une relation. Cette relation doit refléter un équilibre entre le pouvoir, les ressources et la prise de décision.

Une étape fondamentale dans la reconnaissance de notre responsabilité collective et de notre engagement envers les élèves autochtones et l'ensemble des élèves est l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Dans ce contexte, nous devons continuer à reconnaître cette responsabilité collective et cet engagement. C'est en découvrant de nouveau la vérité que les Ontariennes et les Ontariens arriveront à se comprendre les uns les autres. Et c'est grâce à ce sentiment de partage des responsabilités que nous renforcerons nos nouvelles relations et que nous offrirons un cercle de soutien solide aux élèves, peu importe où les mène leur cheminement éducatif.

Depuis 2007, notre cheminement d'apprentissage collectif d'une dizaine d'années a en effet renforcé notre engagement commun à créer des liens. La voix des élèves, des familles et des communautés autochtones continuera de nous mener vers des changements significatifs en éducation autochtone en Ontario.

Au cours des dix dernières années, lors de la mise en œuvre des stratégies du Cadre, de nombreuses avancées sociales, politiques, économiques et éducatives concernant les Autochtones ont eu lieu en Ontario et dans tout le pays.

La Commission de vérité et réconciliation du Canada

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a été créée en 2008. Son mandat est de sensibiliser et d'éduquer le public canadien sur le système des pensionnats indiens et de documenter les vérités et les expériences des survivants, de leur famille, des collectivités et de toute personne ayant été touchée par le système de pensionnats indiens.

En juin 2015, la CVR a lancé 94 appels à l'action adressés aux gouvernements, aux églises, aux établissements, aux organismes et à toutes les



Canadiennes et à tous les Canadiens. Certains de ces appels à l'action qui sont directement reliés à l'éducation comprennent :

- mettre en œuvre un curriculum adapté à l'âge et obligatoire portant sur les pensionnats indiens, les traités et les contributions historiques et contemporaines des Autochtones au Canada;
- renforcer la capacité des élèves en matière de compréhension inter-culturelle, d'empathie et de respect mutuel;
- identifier des occasions de développement professionnel pour les enseignantes et les enseignants qui contribuent à l'atteinte de ces objectifs⁶.

En décembre 2015, la CVR a publié son rapport final. En réponse à ce dernier, l'Ontario a publié *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*. Ce document donne un aperçu de l'engagement de la province à collaborer avec des partenaires autochtones pour faire face à la réalité de l'héritage laissé par les pensionnats indiens et œuvrer à la réconciliation avec les Autochtones⁷.

L'un des engagements établis dans *Cheminer ensemble* concerne la reconnaissance, la préservation et la revitalisation des langues autochtones en Ontario. La langue est la fondation d'une culture et est intrinsèquement liée à l'identité des Autochtones. Ces derniers ont une longue tradition orale qui doit être soutenue au moyen d'un nouveau respect et d'une nouvelle compréhension des langues autochtones. En réponse aux Appels à l'action 7, 14, 15 et 16 de la CVR, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle ont organisé, avec des partenaires autochtones et des partenaires du secteur de l'éducation, un symposium sur les langues autochtones pour effectuer une analyse interterritoriale des langues autochtones en Ontario, passer en revue les programmes actuels, déterminer les lacunes et définir les priorités communautaires et les soutiens nécessaires pour faire la promotion des langues autochtones. Les locuteurs de langues autochtones ont joué un rôle clé dans la planification du symposium et la direction de l'analyse interterritoriale des langues

6. Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*, 2015. Repéré le 22 octobre 2017 au http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_French.pdf.

7. Gouvernement de l'Ontario, *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*, 2016. Disponible au <https://www.ontario.ca/fr/page/cheminer-ensemble-lengagement-de-lontario-envers-la-reconciliation-avec-les-peuples-autochtones>.



autochtones en Ontario. Le symposium sur les langues autochtones « Gidinwewininaan, No Lang Indigenous Languages » a eu lieu du 29 mai au 1^{er} juin 2017, à l'Université Lakehead, à Thunder Bay, en Ontario. Environ 300 délégués autochtones y ont participé, représentant ainsi six familles linguistiques : anishinaabe, onkwehonwe, mushkegowuk, lunaape, inuktitut et michif. Ce symposium représentait la première étape d'une stratégie continue de plusieurs années visant à engager, à élaborer et à mettre en œuvre de manière commune un plan pour soutenir la reconnaissance, la préservation et la revitalisation des langues autochtones en Ontario. Les conclusions tirées à la suite du symposium et de l'analyse interterritoriale serviront à informer les prochaines étapes que suivront les partenaires autochtones, les partenaires du secteur de l'éducation et le gouvernement provincial pour mettre en place les conditions nécessaires au soutien efficace de la revitalisation des langues autochtones en Ontario et à veiller à ce que les Autochtones représentés par ces familles linguistiques demeurent les intendants de leurs propres langues.

L'Ontario habilite également le personnel enseignant à mettre en œuvre un curriculum révisé pour tous les élèves sur les histoires, les cultures, les contributions et les perspectives des Autochtones. Les ministres de l'Éducation de toutes les provinces et territoires, y compris l'Ontario, se sont engagés à veiller « à ce que le curriculum de tous les systèmes scolaires provinciaux et territoriaux permette aux élèves de comprendre comment les pensionnats ont affecté les enfants autochtones, leurs familles, leurs communautés et, en fin de compte, l'ensemble du pays⁸ ».

La province soutient les enseignantes et les enseignants dans le cadre de la prestation du nouveau curriculum, qui a été élaboré conjointement avec des partenaires autochtones et qui met l'accent sur les pensionnats, les traités et les contributions historiques et contemporaines des Autochtones au Canada. L'Ontario continue à réviser le curriculum dans toutes les matières et pour tous les niveaux en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Le cycle de révisions actuel du programme-cadre d'études sociales et d'histoire a été orienté par les survivants des pensionnats, les partenaires des Premières Nations, métis et inuits et les partenaires du secteur de l'éducation. Le programme-cadre révisé comprend des occasions d'apprentissage adaptées à l'âge et à

8. Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], « La première réunion du CMEC à être tenue au Nunavut s'attaque au legs des pensionnats Iqaluit », le 5 juillet 2013. Repéré le 22 octobre 2017 à https://cmec.ca/277/Communique-de-presse/Les-ministres-en-appellent-a-une-innovation-accrue-et-a-un-elargissement-des-possibilites-a-l'heure-ou-les-systemes-d'education-se-tournent-vers-l'avenir.html?id_article=627.



l'année d'études des élèves pour soutenir les apprentissages obligatoires sur les répercussions du colonialisme et les droits et responsabilités de la population canadienne en ce qui concerne la compréhension de l'histoire commune et l'établissement d'un avenir collectif dans un esprit de réconciliation. Encourager une meilleure sensibilisation au sujet des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Autochtones constitue une étape parmi tant d'autres dans le cadre du cheminement de l'Ontario vers la guérison et la réconciliation avec les Autochtones. Cela reflète l'engagement du gouvernement envers une collaboration avec les partenaires autochtones à vouloir travailler ensemble et rebâtir les relations fondées sur la confiance et le respect.

Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones

En 2016, le gouvernement du Canada a lancé l'**Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées**. La commission effectue un examen et signalera bientôt les causes systémiques de la violence subie par les femmes et les filles autochtones, recommandera des actions concrètes afin d'éliminer ces causes de violence systémique et d'augmenter la sécurité, et recommandera des manières d'honorer la mémoire des femmes et des filles autochtones assassinées⁹.

Le gouvernement provincial a lancé, en 2016, *Pas à pas ensemble : La stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones*. Co-élaborée par les partenaires autochtones et la province, cette stratégie énumère les manières dont l'Ontario et les communautés autochtones collaboreront pour mettre fin au cycle de la violence et assurer que les futures générations de femmes autochtones pourront vivre dans la sécurité et le respect.

Le Indigenous Education Knowledge Network (IEKN) est un réseau d'échange des connaissances sur l'éducation autochtone et l'une des initiatives visant à appuyer *Pas à pas ensemble*. Ce réseau a deux objectifs : lutter contre la violence liée au genre dans les milieux scolaires et utiliser la capacité en place de la communauté autochtone pour soutenir la réussite personnelle telle que définie par l'élève dans un cadre fondé sur la culture. Les partenaires autochtones qui dirigent le réseau mettront en relation le personnel enseignant, les intervenantes et intervenants qui travaillent auprès des élèves autochtones, les partenaires autochtones,

9. Site Web du gouvernement du Canada (9 décembre 2016). Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Repéré le 22 octobre 2017 au <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1448633299414/1448633350146>.



les communautés et les chercheurs afin de favoriser l'échange des connaissances et des études existantes dans la poursuite des objectifs du réseau. Le IEKN sera un moyen de transformer les écoles publiques de l'Ontario en tant que lieux qui favorisent la réussite et le bien-être des filles et des jeunes femmes autochtones grâce à la recherche, la mobilisation des connaissances et l'intégration de pratiques judicieuses.

Promouvoir le bien-être des élèves

En 2014, le ministère de l'Éducation a publié *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Cette vision renouvelée met l'accent sur les mesures à prendre pour l'atteinte de quatre objectifs principaux : atteindre l'excellence, promouvoir le bien-être des élèves, assurer l'équité et rehausser la confiance du public envers le système d'éducation de l'Ontario financé par les fonds publics. Le Ministère s'est engagé à susciter la participation de tous les partenaires, y compris les membres du sous-comité sur le bien-être des élèves autochtones, pour mieux comprendre ce que signifie de promouvoir le bien-être des élèves en milieu scolaire et la manière d'évaluer les progrès réalisés dans l'obtention de cet objectif.

Assurer l'équité

En 2017, pour soutenir davantage *Atteindre l'excellence*, le Ministère a créé le Secrétariat de l'équité en matière d'éducation et a publié le *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation*, la feuille de route provinciale pour cerner et éliminer les pratiques discriminatoires, les obstacles systémiques et les préjugés dans les écoles et les salles de classe pour appuyer la réussite de *tous* les élèves. Le plan d'action se fonde sur la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive de 2009 et apporte une nouvelle orientation et des ressources afin d'accélérer les progrès de la lutte contre les obstacles systémiques causés par des préjugés ancrés dans les politiques, les programmes, les pratiques et les procédés et qui pourraient entraîner un traitement différentiel. Le Ministère collabore actuellement avec des partenaires pour créer des milieux d'apprentissage sécuritaires et inclusifs pour tous les élèves et pour bâtir des espaces d'apprentissage où tous les élèves, quels que soient leur ascendance, leur culture, leur origine ethnique, leur sexe, leur identité fondée sur le genre, leur langue, leurs capacités physiques et intellectuelles, leur race, leur religion, leur orientation sexuelle, leur situation socio-économique ou autres facteurs, se sentent valorisés et accueillis.



En somme, ces avancées soulignent le milieu en évolution au sein duquel se produit la mise en œuvre du Cadre. On peut mieux comprendre l'information présentée dans ce rapport lorsqu'on reconnaît les progrès accomplis en éducation autochtone et les défis systémiques auxquels sont encore confrontés les élèves des Premières Nations, métis et inuits en Ontario.

1.4 Structure du document

Renforcer notre parcours d'apprentissage est fondé sur quatre domaines prioritaires qui ont été établis dans le premier rapport d'étape, *De solides bases pour l'avenir* (2009) :

- Section 3 : Soutien des élèves
- Section 4 : Renforcement de l'engagement et de la sensibilisation
- Section 5 : Soutien du personnel scolaire
- Section 6 : Utilisation de données pour augmenter le rendement des élèves

Au sein de chacune de ces quatre sections, les progrès sont signalés par rapport aux mesures de rendement établies dans le *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* selon le domaine de priorité.

À la fin de chaque section, le rapport présente certaines « pratiques prometteuses » – soit des pratiques dont il a été établi, lors des séances d'engagement collectif, qu'elles avaient une influence positive dans les conseils scolaires où elles sont employées. Les pratiques prometteuses sont fondées sur des données probantes quantitatives et qualitatives, y compris l'expérience vécue des élèves, des familles, du personnel enseignant et non enseignant, des communautés et des organismes. Elles sont présentées dans le rapport en tant qu'exemples de pratiques que les conseils scolaires et les partenaires autochtones pourraient envisager afin de soutenir l'éducation autochtone de l'Ontario.

Ce rapport est accompagné d'une annexe technique : *Renforcer notre parcours d'apprentissage : Annexe technique au Troisième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits*. L'annexe technique offre une analyse plus complète des réussites et des données qui y sont associées pour les élèves s'auto-identifiant comme étant des Premières Nations, Métis et Inuits.

2

Concrétiser la vision

La vision du *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit (2007)*

Les élèves des Premières nations, Métis et Inuit de l'Ontario ont les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour terminer leurs études élémentaires et secondaires, et suivre avec succès des programmes d'enseignement postsecondaire ou de formation, ou se joindre à la population active, ou les deux. Ils ont les connaissances, les compétences et les comportements, traditionnels et contemporains nécessaires pour être des citoyens du monde qui contribuent à la vie sociale, participent à la vie politique et connaissent la prospérité économique. Tous les élèves de l'Ontario ont une connaissance et une compréhension des traditions, de la culture et des perspectives traditionnelles et contemporaines des Premières nations, des Métis et des Inuit.

– Citation reproduite textuellement

2.1 Raconter l'histoire

Ce troisième rapport d'étape emploie des données quantitatives et qualitatives pour raconter l'histoire des progrès systémiques réalisés et des changements apportés aux programmes dans les écoles et les salles de classe partout en province pour la création d'un milieu scolaire qui favorise le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Le rapport examine les résultats concernant le rendement des élèves à partir de diverses perspectives, dont notamment les expériences vécues des élèves, des familles, des enseignantes et enseignants et du personnel des conseils scolaires – autochtones et non autochtones – ainsi que des membres des communautés et des leaders d'organismes autochtones. Les données qualitatives et quantitatives aident le ministère de l'Éducation, ses partenaires autochtones et ses partenaires du secteur

de l'éducation à mieux comprendre et évaluer les progrès accomplis et à déterminer la voie à suivre. La diversité des récits évoqués durant l'exercice d'engagement et les leçons tirées de pratiques émergentes prometteuses, ainsi que l'accumulation de données relatives au rendement des élèves aideront les partenaires autochtones et les partenaires du secteur de l'éducation de partout en Ontario à faire croître le succès et à éliminer les obstacles à un meilleur rendement et au bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Ces récits aideront également à améliorer la sensibilisation et les connaissances de tous les élèves en ce qui concerne les histoires, les cultures et les perspectives des Autochtones.

Tout comme les deux rapports d'étape précédents, ce document fait état des progrès accomplis dans les quatre domaines prioritaires définis dans *De solides bases pour l'avenir* (2009). Toutefois, conformément à l'optique décrite ci-dessus, il décrit les faits dans un ordre différent, en mettant les expériences des élèves au premier plan. Ce document aborde tout d'abord le domaine de priorité « Soutien des élèves » en racontant les expériences des élèves, puis passe à « Renforcement de l'engagement et de la sensibilisation » en décrivant le travail accompli pour améliorer les relations entre les communautés, les écoles et les conseils scolaires, les organismes autochtones provinciaux et le Ministère. Ensuite vient « Soutien du personnel scolaire », où l'on énumère les diverses mesures de soutien offertes en fonction de développement professionnel. Le rapport se termine avec le domaine de priorité « Utilisation de données pour augmenter le rendement des élèves », en offrant une évaluation de l'impact de ces initiatives et investissements sur la réussite scolaire des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

Les faits saillants de l'évolution des relations pendant les dix dernières années de mise en œuvre du Cadre sont présentés dans l'infographie trouvée aux pages 18 et 19.



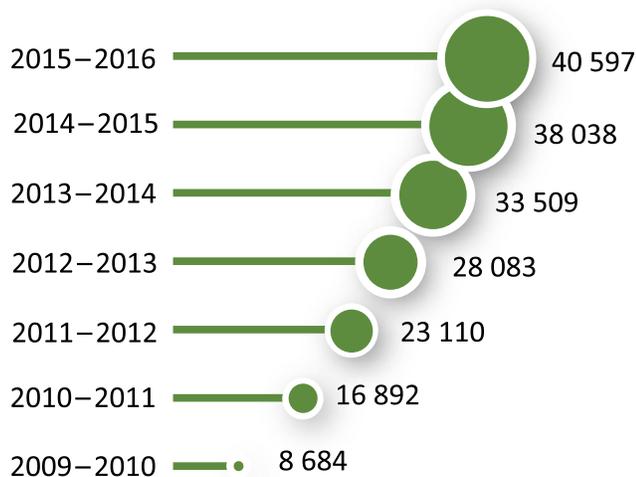
Travaillons ensemble pour soutenir l'éducation autochtone en Ontario

Le ministère de l'Éducation s'engage à travailler avec ses partenaires pour continuer d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves autochtones en Ontario ainsi que l'accroissement des connaissances et de la compréhension de tous les élèves en ce qui concerne les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

« L'enseignement, tel qu'il était dispensé dans les pensionnats, était le mécanisme d'assimilation. C'est l'enseignement qui a contribué à perpétuer la situation qui existe aujourd'hui pour les peuples autochtones du Canada. Nous [...] sommes convaincus que c'est par l'enseignement aussi que nous parviendrons le mieux à redresser la situation. En effet, c'est grâce à l'enseignement que nous créerons des connaissances, et de ces connaissances que naîtra la compréhension. De la compréhension surgira le respect – tant le respect de soi, pour les peuples autochtones, que le respect mutuel pour tous et chacun. »

– L'honorable juge et sénateur Murray Sinclair

Progrès accomplis d'une année à l'autre quant à l'auto-identification des élèves autochtones*

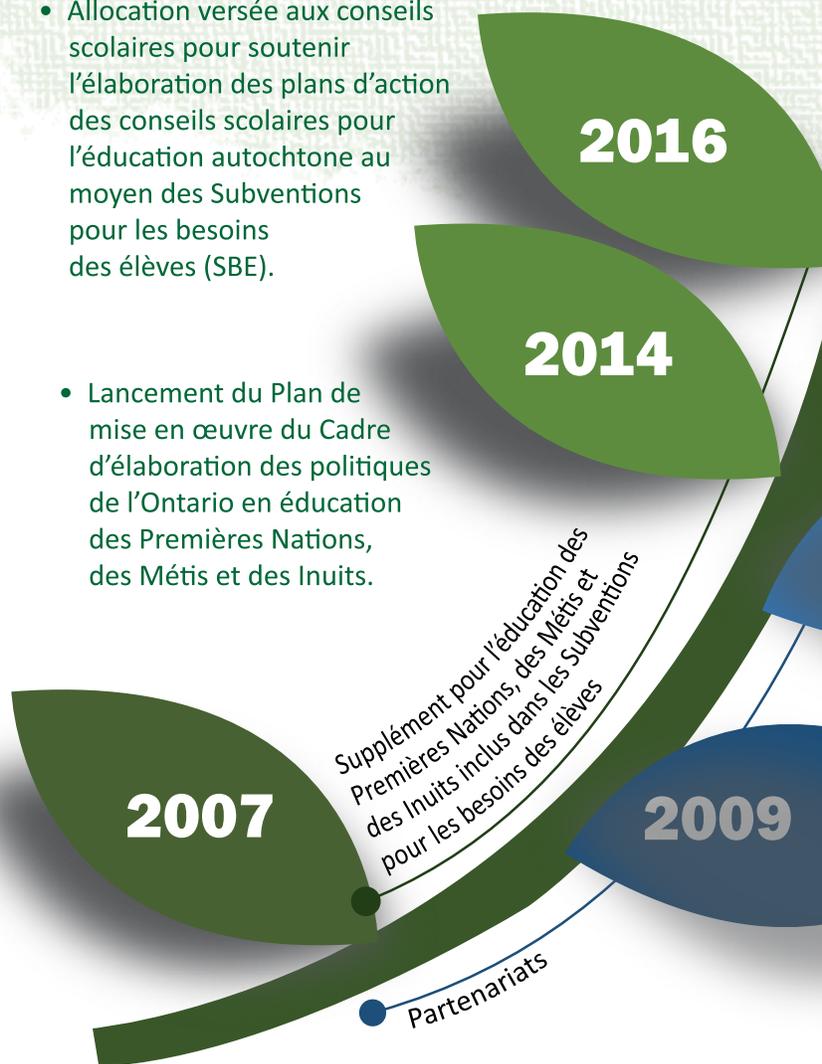


- La Stratégie d'éducation autochtone a été lancée à la suite de la publication du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Elle est financée par est financée par l'intermédiaire du Supplément pour l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits au moyen des Subventions pour les besoins des élèves.

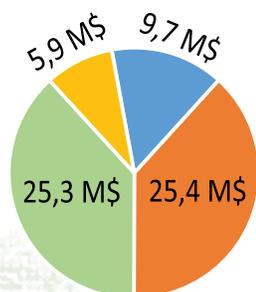
- La Subvention pour l'éducation autochtone (anciennement appelée le Supplément pour l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits) est lancée. Le financement de 66,3 M\$ prévu (une hausse d'environ 54 M\$ depuis 2007) a pour but de soutenir des programmes conçus pour les élèves autochtones. Les responsables de l'éducation autochtone des conseils scolaires avec les comités consultatifs sur l'éducation autochtone et les cadres supérieurs du conseil élaboreront, approuveront et mettront en œuvre les plans d'action des conseils scolaires pour l'éducation autochtone.

- Allocation versée aux conseils scolaires pour soutenir l'élaboration des plans d'action des conseils scolaires pour l'éducation autochtone au moyen des Subventions pour les besoins des élèves (SBE).

- Lancement du Plan de mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits.



Subvention pour l'éducation autochtone



● Langues autochtones

● Somme par élève

● Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits

● Plans d'action des conseils scolaires

Vers l'avenir

2017

2018

2017

2015

2013

- Signature d'un protocole d'entente par Tungasuvvingat Inuit et le gouvernement de l'Ontario.
- Mise sur pied de la First Nation Lifelong Learning Table pour soutenir la First Nation Education Strategy.
- Signature d'une entente-cadre en matière d'éducation par la Première Nation anishinaabe, Kinooomaadziwin Education Body et le gouvernement de l'Ontario.
- Symposium Gidinwewininaan, No Lang Indigenous Languages.
- Signature d'un protocole d'entente dans le cadre du Programme des partenariats en éducation par l'Association des Iroquois et des Indiens alliés, le gouvernement fédéral du Canada et le gouvernement de l'Ontario.

- Signature du renouvellement du protocole d'entente entre la Nation Métisse de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario.

- Signature d'un protocole d'entente dans le cadre du Programme des partenariats en éducation par la Nation Nishnawbe Aski, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario.

- Mise sur pied du Groupe de travail du Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- Signature d'un protocole d'entente par la Nation Métisse de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario.

* Source : Système d'information scolaire de l'Ontario (SISON). Inscriptions en date du 31 octobre de chaque année. Les données d'octobre 2015 sont préliminaires et sujettes à changement. On estime que le système scolaire de l'Ontario compte environ 64 000 élèves autochtones. On estime qu'environ 14 000 autres élèves sont inscrits à des écoles administrées par les Premières Nations.

2.2 Mesures de rendement du Cadre

L'évolution de l'atteinte des objectifs du Cadre est évaluée relativement à dix mesures de rendement distinctes, mais reliées. Ces mesures de rendement sont regroupées selon quatre domaines de priorité clés.

Quatre domaines prioritaires	Dix mesures de rendement tirées du <i>Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits (2007)</i> *
Soutien des élèves	Amélioration substantielle de l'estime de soi des élèves des Premières Nations, métis et inuits.
	Collaboration accrue entre les administrations scolaires des Premières Nations et les conseils scolaires pour veiller à ce que les élèves des Premières Nations des communautés des Premières Nations reçoivent la préparation nécessaire pour réussir quand ils passent dans des écoles financées par la province.
Renforcement de l'engagement et de la sensibilisation	Participation accrue des parents des Premières Nations, métis et inuits à l'éducation de leurs enfants.
	Augmentation des occasions de partage des connaissances, de collaboration et de résolution de problèmes entre les communautés autochtones, les gouvernements et les administrations scolaires des Premières Nations, les écoles, les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation.
	Intégration de possibilités pédagogiques qui permettent d'améliorer de manière significative la sensibilisation à la richesse et à la diversité des cultures et des histoires des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
Soutien du personnel scolaire	Augmentation notable des Premières Nations, des Métis et des Inuits, au sein du personnel enseignant et non enseignant, dans les conseils scolaires de l'Ontario.
	Satisfaction accrue des enseignantes et des enseignants des écoles financées par la province quant aux activités et aux ressources de développement professionnel prévues pour les aider à mieux servir les élèves des Premières Nations, métis et inuits.

Quatre domaines prioritaires	Dix mesures de rendement tirées du <i>Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits (2007)</i>*
Utilisation de données pour augmenter le rendement des élèves	Augmentation notable du pourcentage des élèves des Premières Nations, métis et inuits qui atteignent les normes provinciales lors des tests en lecture, en écriture et en mathématiques effectués à l'échelle de la province.
	Augmentation notable du taux d'obtention du diplôme pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits.
	Augmentation substantielle du rendement des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

* Bien que ces domaines prioritaires et ces mesures de rendement repris du *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* publié en 2007 puissent avoir été sujets à des reformulations, l'intention première demeure intacte.



3

Soutien des élèves

Lorsque les apprenantes et les apprenants ont une bonne estime de soi, elles et ils sont plus susceptibles d'avoir la confiance nécessaire pour accueillir les défis d'apprentissage qui les attendent.

3.1 Mesures de rendement concernant le soutien des élèves

Mesures de rendement

- Amélioration substantielle de l'estime de soi des élèves des Premières Nations, métis et inuits.
- Collaboration accrue entre les administrations scolaires des Premières Nations et les conseils scolaires pour veiller à ce que les élèves des Premières Nations des communautés des Premières Nations reçoivent la préparation nécessaire pour réussir quand ils passent dans des écoles financées par la province.

3.1.1 Estime de soi des élèves

- *Amélioration substantielle de l'estime de soi des élèves des Premières Nations, métis et inuits.*

Les études pédagogiques actuelles soulignent l'importance du lien entre le rendement des élèves et leur bien-être. L'estime de soi est essentielle au bien-être et, ultimement, à la réussite des élèves. Un milieu scolaire sécuritaire et accueillant, où les élèves peuvent développer un sentiment d'identité positif et être fiers d'eux-mêmes, est d'une grande importance. Pour les élèves autochtones, il faut donc assurer un accès à des soutiens qui leur permettent de cultiver un fort sentiment d'identité en valorisant

leurs langues, leurs cultures, leurs perspectives et leurs contributions dans leur quotidien scolaire.

Des conclusions tirées des consultations ont indiqué que les élèves des Premières Nations, métis et inuits ont généralement une bonne estime d'eux-mêmes. Le sentiment naturel de fierté des élèves envers leur identité et leur culture y a contribué.

Au cours des séances d'engagement collectif, le personnel des conseils scolaires a noté que lorsque les élèves des Premières Nations, métis et inuits se sentent respectés et valorisés et que l'on respecte et valorise leurs communautés et leurs cultures dans les écoles, cela leur permet de bâtir une image de soi positive et améliore le climat scolaire. D'autres personnes ont parlé d'une amélioration en assiduité chez les élèves autochtones à cause d'une meilleure intégration des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Certains membres du personnel enseignant, certains parents et certaines Aînées et certains Aînés estimaient que lorsque les élèves autochtones s'identifiaient au curriculum, leur confiance en soi, leur sentiment de fierté par rapport à leur culture et à leur bien-être général se voyaient augmentés. Certains membres du personnel enseignant ont indiqué que cela a mené à une augmentation de l'auto-identification des élèves autochtones.

Les parents et les familles autochtones ont reconnu que l'apport des occasions de mentorat des élèves rehausse l'estime de soi chez les apprenantes et apprenants, et ce, grâce à l'accès à des modèles à suivre et à la transmission des traditions et de la culture. Les élèves autochtones ont exprimé leur reconnaissance pour les possibilités de leadership et les rassemblements organisés par leur école. Les élèves ont parlé de la valeur de la participation à de tels événements, comme l'Inspire Youth Career Conference, les séances d'information des universités et les conférences de leadership pour les élèves autochtones. Ils considèrent que ces occasions de créer des liens avec diverses communautés et écoles constituent des moments phares durant leur année scolaire.

En outre, les élèves autochtones ont indiqué que des espaces culturels autochtones au sein de leur école renforcent leur sentiment d'identité, d'appartenance, de sécurité et de fierté par rapport à leur culture. Ils ont mentionné que ces espaces leur permettaient de créer des liens entre eux, de faire leurs devoirs, de participer à des activités culturelles ou de s'éloigner des tracas du quotidien.



Toutefois, bien qu'il y ait bon nombre de changements positifs, il reste beaucoup de travail à faire.

- Par l'entremise de sondages de participation, 21 % de l'ensemble des élèves étaient en accord ou fortement en accord avec l'énoncé disant que leur école organise des événements spéciaux dédiés aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits, comme des expositions ou des événements culturels, alors que 92 % du personnel des conseils scolaires ont indiqué être en accord ou fortement en accord avec cet énoncé.
- Parmi l'ensemble des élèves, 21 % étaient en accord ou fortement en accord avec l'énoncé : « L'école invite des Aînées et des Aînés, des gardiennes et gardiens du savoir et des sénatrices et sénateurs métis pour parler des peuples, des cultures et des histoires des Premières Nations, des Métis et des Inuits », alors que 80 % du personnel des conseils scolaires étaient en accord ou fortement en accord avec cet énoncé.

Il s'agit d'exemples qui mettent en évidence les points de vue divergents entre les élèves et le personnel des conseils scolaires en ce qui concerne les occasions d'apprentissage, dans les écoles, portant sur les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires et les écoles, en collaboration avec les partenaires autochtones, continuent à mettre en œuvre des initiatives, des programmes et des services ciblés pour améliorer la confiance en soi et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

Exemples d'initiatives soutenant l'estime de soi et le bien-être des élèves autochtones

- Le programme Biwaase'aa est administré par Shkoday Abinojiiwak Obimi-wedoon, une agence offrant un programme holistique complexe pour les enfants autochtones et leur famille vivant à Thunder Bay. Depuis 2012, le financement est offert pour que les travailleurs sociaux œuvrant auprès des jeunes Autochtones mènent des programmes scolaires et des programmes après l'école pour les élèves autochtones et pour tout élève désirant y participer. Le programme Biwaase'aa, un programme sensible à la culture



et respectueux, a été soigneusement conçu pour répondre aux besoins des jeunes Autochtones en milieu urbain. Le programme est dispensé dans sept écoles élémentaires et une école secondaire du Lakehead Public School Board et du Thunder Bay Catholic District School Board.

- Au sein du Catholic District School Board of Eastern Ontario, des Autochtones agissant à titre de modèles locaux ont été jumelés à des classes de sept écoles élémentaires et de trois écoles secondaires pour appuyer l'apprentissage autochtone et augmenter les perspectives, les histoires et les valeurs des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans la salle de classe. Ces personnes ont régulièrement visité les salles de classe pour soutenir les élèves et le personnel enseignant, partagé leur culture et tissé des liens en créant des artefacts autochtones (p. ex., sacs de guérisseur), en jouant du tambour et en partageant des récits. Les commentaires sur ce programme sont positifs. Les élèves, le personnel enseignant et l'administration ont déterminé la nécessité d'élargir le programme et d'augmenter, dans les écoles, le nombre de personnes agissant comme des modèles ainsi que les ressources autochtones.
- Au sein du Hamilton-Wentworth District School Board, le programme Native Youth Advancement With Education Hamilton (NYA:WEH) offre aux élèves un soutien culturel en retenant les services d'une conseillère ou d'un conseiller pour les jeunes Autochtones, qui les aide à surmonter les défis et à réussir leurs études secondaires, et s'assure également que les cultures, les histoires et les perspectives des Autochtones sont bien représentées dans les événements, les ateliers et les présentations scolaires. Les élèves qui participent au programme agissent aussi comme des modèles pour tous les élèves du conseil scolaire grâce à des activités et des événements des Premières Nations, métis et inuits.
- Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario invite de réputés formateurs culturels autochtones de langue française à travailler avec les élèves pour leur offrir des enseignements relatifs aux histoires, aux cultures et aux perspectives autochtones afin d'aider à bâtir une identité autochtone bien ancrée.
- À partir de 2013-2014, le programme Rassemblements autochtones pour l'apprentissage et le leadership (Indigenous Learning and Leadership Gatherings) du ministère de l'Éducation offre des occasions de développement du leadership et des ateliers culturels authentiques aux élèves autochtones. Plus de 800 élèves ont participé à des occasions d'apprentissages traditionnels et culturels qui les ont encouragés à développer la confiance, l'estime de soi et les compétences en leadership dont ils avaient besoin pour s'engager davantage dans leurs communautés scolaires et dans leur éducation.



- RESPECT
- SÉCURITÉ
- RELATIONS
- IMPLIQUÉ
- INQUIÉTUDES
- CHOIX
- NORMES
- ÉQUITABLES

LA CULTURE AUTOCHTONE à L'ÉCOLE

- ACTUALITÉ
- LITTÉRATURE
- HISTOIRE
- RECONTRES INTER-ÉCOLES
- SALLES DE RESSOURCES
- PARTAGER AVEC LES ÉLÈVES NON AUTOCHTONES

Sur le chemin



GROUPE CONSULTATIF EN
ÉDUCATION AUTOCHTONE DES ÉLÈVES DE LA

FIDÈLE À SOI REVITALISATION CULTURELLE

ON NE CESSE JAMAIS D'APPRENDRE



LE BIEN

nous garde
concentré



le bien-être c'est
de ne pas pleurer
en classe

GARDER L'ESPRIT OUVERT

RÉSILIENCE!

DÉNONCE

L'INTIMIDATION et le RACISME

ARRÊT

PARFOIS TU AS BESOIN DE RESPIRER!

PURIFICATION À L'ÉCOLE

DEVOIRS

Quantité
Quantité
Quantité
Quantité
Quantité

ASSIDUITÉ
↓ STRESS

...ET DE NE PAS S'INQUIÉTER DE CE QUI SE PASSE À LA MAISON.

être

SOURCE : KAWARTHA PINE RIDGE DISTRICT SCHOOL BOARD [TRADUCTION]

IAN TURNER





- Grâce au soutien du ministère de l'Éducation obtenu en 2014, l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC) a amorcé des activités de recherche menées par la communauté pour appuyer les pratiques de sensibilisation aux traumatismes dans les écoles. La recherche a examiné le rôle de la transmission des traumatismes fondés sur l'histoire et la race dans les communautés autochtones urbaines et les répercussions continues de ces traumatismes sur les enfants, les parents et les personnes avec enfants à charge au sein des systèmes scolaires publics actuels. L'OFIFC a utilisé les conclusions pour élaborer la [Boîte à outils pour le projet Écoles sensibilisées aux traumatismes \(en anglais seulement\)](#)¹⁰. Cela comprend des recommandations et des stratégies qui ont été largement façonnées par l'écoute des voix des élèves et qui abordent la manière dont le personnel scolaire et les communautés peuvent jouer un plus grand rôle pour favoriser un milieu scolaire sécuritaire et tolérant pour les enfants, les jeunes et les familles autochtones.
- L'initiative Écoles sécuritaires et tolérantes, menée par les Chiefs of Ontario, en partenariat avec l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres, l'Ontario Native Women's Association, l'Independent First Nations, et la Nation Métisse de l'Ontario et appuyée par le ministère de l'Éducation, vise à encourager et à promouvoir des milieux sécuritaires, bienveillants et inclusifs pour les élèves autochtones de la province. Cette initiative promeut l'élaboration et la diffusion de ressources et d'outils culturellement pertinents liés à la prévention de l'intimidation, aux relations saines, aux soutiens relatifs aux traumatismes et à la santé mentale, et au développement du leadership. L'initiative se propose aussi de mettre fin aux coutumes, aux attitudes et aux comportements qui perpétuent la violence contre les femmes et les filles autochtones.
- Le programme Jeunes entrepreneurs autochtones (PJEA) est offert par l'intermédiaire de l'Initiative de la Famille Martin (IFM). L'IFM a pour objectif d'améliorer les résultats liés à l'éducation des élèves autochtones des paliers élémentaire et secondaire au moyen de programmes et de recherche. Le PJEA offre la possibilité aux élèves autochtones de 11^e et 12^e année des communautés des Premières Nations, métisses et inuites de dix conseils scolaires de l'Ontario d'obtenir deux crédits d'études d'affaires et commerce du palier secondaire grâce à un programme basé sur le programme-cadre d'affaires et commerce de l'Ontario et complémenté par du contenu autochtone, des activités pratiques, des conférencières et des conférenciers et des mentors du milieu des affaires, et des possibilités de financement. Les élèves acquièrent des compétences entrepreneuriales et apprennent comment créer et établir leur

10. Repéré le 24 octobre 2017 au <http://research.ofifc.org/content/trauma-informed-schools-project-tool-kit>.



propre petite entreprise. L'IFM a travaillé de concert avec les conseils scolaires d'emplacement scolaire sélectionné en fonction de l'inscription d'élèves autochtones, de l'appui des communautés d'affaires locales et du personnel possédant une expertise en matière d'enseignement aux élèves autochtones.

- Les subventions de projets *Exprime-toi* peuvent aider les élèves à faire entendre leur voix et à passer à l'action en menant des projets pouvant améliorer le milieu scolaire. Des milliers d'élèves de la 7^e à la 12^e année ont dirigé plus de 10 000 projets ou y ont participé, y compris des projets axés de manière précise sur les questions autochtones, dans des centaines d'écoles de l'Ontario.
- Le Simcoe Muskoka Catholic District School Board a organisé des événements « déjeuner-causerie » dans les écoles pour faire la promotion du point de vue, de l'engagement, du mentorat par les pairs et du leadership des élèves autochtones et non autochtones. La sélection des sujets était effectuée selon les suggestions des élèves. Un événement était organisé chaque mois et la série s'est conclue par une séance d'apprentissage et de partage au mois de mai, dans le cadre d'une exposition lors de la Semaine nationale de sensibilisation aux Autochtones dans les écoles participantes. Les commentaires informels du personnel, des parents et des partenaires ont indiqué que la voix et le leadership des élèves étaient mis en évidence suite aux déjeuners-causeries et que les élèves ressentaient un plus grand sentiment de fierté.
- La formation Élèves en tant que chercheurs est offerte à l'ensemble de l'Ontario pour former des équipes d'élèves-personnel enseignant de la 7^e à la 12^e année à l'aide de méthodes d'enquête collaborative. Les équipes apprennent les composantes fondamentales de la recherche en sciences sociales (p. ex., l'éthique, la conception et la méthodologie de recherche, l'analyse de données). Les élèves travaillent ensemble pour déterminer et étudier un enjeu qui a des répercussions sur l'expérience des élèves (p. ex., équité, engagement des élèves, bien-être, rendement). Les équipes ont exploré des sujets liés aux expériences des élèves autochtones ou à l'éducation autochtone.

Le curriculum de l'Ontario comprend des cours de langues autochtones et d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui peuvent également rehausser l'estime de soi chez les élèves autochtones, puisqu'ils développent un sens identitaire plus fort par rapport à leur culture et améliorent leurs connaissances concernant la vision du monde, les cultures et le patrimoine autochtones. Ces cours peuvent également améliorer les connaissances et la sensibilisation des élèves, ce qui est essentiel à la tolérance et à la création d'un milieu scolaire chaleureux



et inclusif. Les élèves autochtones et non autochtones qui ont suivi des cours de langues autochtones et d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits ont indiqué aux chercheurs qu'ils avaient trouvé leur expérience gratifiante et précieuse sur le plan personnel et pour leurs objectifs éducatifs.

- De 2006-2007 à 2015-2016, l'inscription au programme ou aux cours de langues autochtones est passée de 4 302 à 7 795 effectifs.
- Cette augmentation est en grande partie attribuable au plus grand nombre d'inscriptions d'élèves du palier élémentaire dans le programme de langues autochtones depuis 2011-2012.
- De 2006-2007 à 2015-2016, les inscriptions aux cours d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits sont passées de 1 134 à 22 195 effectifs.
- Les inscriptions aux cours d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits ont augmenté progressivement chaque année depuis 2011-2012.

Le Ministère fournit du financement consacré au programme et aux cours de langues autochtones et d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits par l'intermédiaire des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) pour soutenir les conseils scolaires dans leurs efforts à améliorer les connaissances et la sensibilisation de tous les élèves au sujet des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions autochtones, grâce à la participation des élèves à des cours ciblés et à des activités quotidiennes dans les écoles. Les repères de financement pour les subventions destinées aux cours de langues autochtones et d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits indiquent que la taille des classes financées est en moyenne de douze élèves, indiquant que ce financement permet aux conseils scolaires d'offrir ces programmes bien que le nombre d'inscriptions soit limité.

Exemples d'initiatives soutenant les langues autochtones

- Afin de promouvoir l'enseignement des langues autochtones, les enseignantes et les enseignants en études nordiques et en langues autochtones du Kenora Catholic District School Board ont collaboré pour créer une application langagière qui soutient l'apprentissage, la compréhension et l'utilisation des mots, de la culture et des idées des Anishinaabek au quotidien et qui contribue à la préservation de la langue. L'application est largement utilisée par les élèves autochtones et à titre de ressource linguistique au sein du conseil scolaire. On peut la télécharger au [Ojibway App](http://ojibwayapp.com/niin/)¹¹.

11. Repéré le 24 octobre 2017 au <http://ojibwayapp.com/niin/>.

- Le Rainy River District School Board et le Seven Generations Education Institute ont développé de concert le Projet de mise en œuvre de la stratégie linguistique qui est axé sur la planification initiale, la conception et la sensibilisation de la communauté pour établir une stratégie élargie liée à l'ojibwé. Ce projet consiste à mettre sur pied un comité d'Aînées et d'Aînés; à organiser une conférence sur la formation continue; et à créer du contenu, y compris du contenu scolaire multimédia, un outil de conjugaison, du contenu pour le développement professionnel des enseignantes et des enseignants, ainsi qu'à rédiger des livres sur les langues autochtones.



Promouvoir le bien-être dans les écoles de l'Ontario

La promotion du bien-être est l'un des quatre objectifs interreliés d'*Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Cet objectif est fondé sur le principe selon lequel notre système d'éducation doit aider les élèves à acquérir les connaissances et les compétences qui contribueront à leur bien-être et qui leur permettront de devenir des citoyennes et des citoyens actifs, en santé et engagés.

Le bien-être est essentiel à la réussite globale des élèves. Les élèves sont plus en mesure d'apprendre lorsqu'ils se sentent en sécurité et accueillis dans leur école et ont les outils et la motivation de faire activement des choix sains chaque fois qu'ils le peuvent. Les élèves qui ont un réseau solide et une bonne estime personnelle sont plus susceptibles de tirer profit de leur plein potentiel et de s'épanouir.

Promouvoir le bien-être des élèves consiste à encourager des milieux d'apprentissage qui englobent les quatre domaines du bien-être (cognitif, émotionnel, social et physique), y compris le soi et l'esprit. Les cultures et les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits sont également des éléments importants qui orienteront le dialogue. Le respect des connaissances et des traditions des Premières Nations, métisses et inuites est essentiel au bien-être de tous. Dans une perspective holistique, le bien-être est soutenu grâce à la création d'espaces sécuritaires qui favorisent et reflètent l'identité culturelle, créent un sentiment d'appartenance et tissent des liens pour toutes et pour tous.

Le ministère de l'Éducation continuera également à collaborer avec d'autres ministères provinciaux pour élaborer des approches intégrées pour la promotion du bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits.



En décembre 2016, le Groupe de travail du Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits du ministère de l'Éducation a créé le sous-comité sur le bien-être des élèves autochtones. Le sous-comité vise à élaborer conjointement une vision commune du bien-être des élèves autochtones qui est validée par des séances d'engagement communautaires. L'Ontario a financé sept organismes autochtones partenaires¹² afin qu'ils motivent leurs communautés et les intervenantes et les intervenants à s'engager à mieux comprendre la signification du bien-être pour les élèves autochtones, à identifier des soutiens et des stratégies aidant à sa promotion et à déterminer les façons dont nous pourrions évaluer nos progrès. Les indicateurs de bien-être pourraient être semblables pour tous les élèves ou pourraient refléter les besoins et les perspectives uniques des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Le travail du sous-comité est lié à des séances d'engagement élargies qui ont lieu dans la province pour trouver les moyens de renforcer le bien-être des élèves et mieux comprendre les progrès dans sa promotion.

Selon un nombre d'élèves, de parents, de familles et de leaders de communautés autochtones, le soutien au bien-être offert aux apprenantes et aux apprenants dans la province a une influence positive sur la confiance en soi et sur l'estime personnelle des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

Bien que les élèves des Premières Nations, métis et inuits aient indiqué se sentir de plus en plus inclus à l'école, seulement 26 % des répondants au sondage ont dit que leurs enseignantes et enseignants tenaient vraiment compte de leurs points de vue. Les élèves et les communautés ont également signalé que le racisme demeure un enjeu important pour les élèves dans les écoles.

Le Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation

En 2017, le ministère de l'Éducation a publié le *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation* pour répondre à certains défis relatifs au racisme et à l'équité dans les écoles ontariennes. Ce plan constitue la feuille de route provinciale visant la définition et l'élimination des pratiques discriminatoires, des obstacles systémiques et des préjugés dans les écoles et les salles de classe, ce qui permettra d'appuyer tous les élèves

12. L'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres, la Nation Métisse de l'Ontario, la Nation Nishnawbe Aski, les Chiefs of Ontario, le Kawartha Pine Ridge District School Board, l'Ontario Native Education Counselling Association et le Tungasuvvingat Inuit.



à atteindre leur potentiel et à réussir. Le Ministère collaborera avec les élèves, les parents, le personnel scolaire, les directions d'école, le personnel des conseils scolaires, les conseillères et conseillers scolaires et les leaders communautaires pour donner vie au plan d'action et pour créer un milieu d'apprentissage incitant tous les élèves à atteindre leur plein potentiel pour réussir sur le plan personnel, pour devenir des personnes productives sur le plan économique et des citoyennes et citoyens engagés.

Le *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation* viendra compléter et mettra à profit la stratégie *Comment tirer parti de la diversité : Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive* élaborée par le Ministère en 2009. Durant la majeure partie de la décennie, la Stratégie d'équité et d'éducation inclusive a orienté et soutenu le secteur de l'éducation, afin d'identifier et d'éliminer les préjugés, les obstacles et les dynamiques de pouvoir qui limitent les possibilités d'apprentissage, de croissance et de contribution à la société des élèves.

« L'influence des programmes scolaires sur le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits est grande, nous voyons que nos élèves gagnent en confiance en soi. »

– Parent autochtone [traduction]

3.1.2 Transition vers les écoles financées par la province

- *Collaboration accrue entre les administrations scolaires des Premières Nations et les conseils scolaires pour veiller à ce que les élèves des Premières Nations des communautés des Premières Nations reçoivent la préparation nécessaire pour réussir quand ils passent dans des écoles financées par la province.*

Les transitions sont souvent des périodes déterminantes au cours du cheminement éducatif de l'élève. Les élèves vivent de nombreux changements au cours des transitions et l'adaptation à de nouvelles situations, à de nouveaux amis et à un environnement différent peut constituer un défi de taille. Comme tous les autres élèves, ceux des Premières Nations, et ceux qui sont métis et inuits font la transition de la maison ou des services de garde d'enfants et la petite enfance à la maternelle et au jardin d'enfants, et suivent ensuite leur parcours vers l'obtention du diplôme. Ils peuvent également faire l'expérience d'autres transitions : par exemple, des élèves des Premières Nations qui passent de l'école de leur communauté à une école financée par la province et des élèves inuits qui s'inscrivent dans une école de l'Ontario après avoir vécu dans



l'Extrême-Nord canadien. Les transitions fluides sont importantes pour favoriser le rendement et le bien-être des élèves. En travaillant de concert, les communautés et le personnel enseignant peuvent favoriser des transitions plus fluides en reconnaissant les points forts et les besoins des apprenantes et des apprenants des Premières Nations, métis et inuits et en s'assurant que les soutiens appropriés sont disponibles.

Les soutiens pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits, y compris les soutiens durant les transitions, sont abordés dans plusieurs parties de ce rapport. La présente section porte particulièrement sur les initiatives conçues pour soutenir les élèves des Premières Nations qui passent de l'école de leur communauté à une école financée par la province, cible de la présente mesure de rendement du Cadre.

Les séances d'engagement collectif ont révélé, de manière générale, une collaboration accrue entre les administrations scolaires des Premières Nations et les conseils scolaires pour veiller à ce que les élèves des Premières Nations reçoivent la préparation et le soutien dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers les écoles financées par la province. Les élèves et le personnel du système scolaire estiment que cette collaboration est utile.

Les élèves et les administrations scolaires des Premières Nations ont mentionné les mesures de soutien suivantes :

- Le transport par autobus permettant aux élèves d'effectuer une visite d'orientation.
- Le jumelage des nouveaux élèves autochtones avec des élèves autochtones qui peuvent agir à titre de mentor et offrir du soutien au cours de la première année.
- La création de liens entre les élèves et le personnel scolaire provenant de leur communauté.

Les élèves des Premières Nations et le personnel de l'école et du conseil scolaire ont indiqué que les conseillères, les conseillers et les travailleurs de soutien autochtones sont essentiels pour aider les élèves des Premières Nations à effectuer une transition loin de leur communauté d'origine pour aller à l'école secondaire. Dans de nombreux cas, les conseillères et conseillers, le personnel de soutien et les conseillères et conseillers en orientation ont joué un grand rôle dans la rétention et la participation des élèves à risque de quitter l'école avant l'obtention de leur diplôme, et ont entraîné des changements positifs conséquents dans le rendement scolaire et le bien-être des élèves.



Bien que la collaboration entre les conseils scolaires et les administrations scolaires des Premières Nations s'est généralement améliorée pendant les dernières années, au cours des séances d'engagement, certains membres du personnel des administrations scolaires des Premières Nations ont souligné le besoin d'améliorer la collaboration avec les conseils scolaires afin d'aider les élèves des Premières Nations à vivre une transition fluide vers les écoles financées par la province. Certains élèves des Premières Nations ont aussi été déconcertés par le fait qu'ils aient reçu de nombreux soutiens durant leur transition, mais très peu une fois arrivés dans la nouvelle école. Ils ont dit qu'ils aimeraient voir ce soutien offert au-delà de la période de transition, ne serait-ce qu'une personne pouvant offrir des conseils. Les résultats du sondage ont montré que seulement 24 % des élèves autochtones ont confirmé que leur école offre des soutiens pour leur transition de l'école de leur communauté à une école financée par la province, alors que 41 % n'étaient pas d'accord (les autres n'ont pas répondu ou ont dit ne pas savoir répondre).

Exemples de programmes de soutien à la transition

- Le Grand Erie District School Board organise des activités de transition annuellement pour les élèves dans la réserve des Six Nations. La directrice de l'éducation et conseillère autochtone du conseil scolaire, en collaboration avec les directions d'école de la réserve des Six Nations, ont élaboré un Plan d'action pour le renforcement des partenariats afin de faciliter la transition des élèves entre leurs écoles. Les activités comprennent des « journées en 8^e année » dans les écoles secondaires et des programmes aux écoles des Six Nations (p. ex., l'activité « Right Fit » guide les élèves vers l'école qui correspond le mieux à leurs champs d'intérêt). Une journée portes ouvertes qui offre de l'information sur les écoles secondaires est organisée dans la salle communautaire de la réserve des Six Nations.
- Le Renfrew County District School Board a élaboré une stratégie à plusieurs volets pour soutenir les élèves des Premières Nations à divers stades de leur parcours au début de leur scolarité. Pour les jeunes enfants, le conseil scolaire collabore avec les éducatrices et éducateurs de la petite enfance au service de garde de Pikwàkanagàn afin de s'assurer que la transition vers la maternelle et le jardin d'enfants est réussie. Les membres de la communauté visitent les salles de classe de divers niveaux pour parler d'expériences culturelles avec tous les élèves (p. ex., tambours, musique, langue, etc.). Le personnel scolaire qui travaille avec toutes les classes de 8^e année rencontre l'équipe responsable de la réussite des élèves du secondaire et transmet le



profil des élèves pour s'assurer de la réussite de la transition. Il passe en revue les horaires, les champs d'intérêt et les besoins des élèves. En plus du soutien et des conseils offerts à chaque école secondaire, les élèves de Pikwàkanagàn sont invités à participer à un salon des carrières organisé par la personne responsable de l'éducation de leur communauté.

- Le Lambton Kent District School Board continue de se concentrer sur le soutien aux transitions des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Les efforts ciblent particulièrement les élèves provenant de communautés autochtones qui effectuent une transition vers les écoles du conseil scolaire. Les élèves prennent part à un processus en plusieurs phases. Les plans de transition sont élaborés, puis les élèves suivent une programmation autochtone, y compris le programme The Awesome Eagle de l'école North Lambton Secondary School et le programme Future Elders de l'école Wallaceburg District Secondary School. Afin de répondre aux besoins des élèves dans l'ensemble du conseil scolaire, quatre symposiums pour les jeunes Autochtones ont été organisés dans quatre écoles secondaires du district. Les élèves de 7^e et de 8^e année étaient invités à y participer. Des groupes d'élèves intéressés sont formés dans toutes les écoles secondaires afin de soutenir directement les élèves venant des communautés des Premières Nations.

Au cours des quatre dernières années, le Ministère a signé bon nombre de protocoles d'entente historique avec des partenaires autochtones, afin d'officialiser les liens. L'amélioration des services de soutien aux élèves, en particulier le soutien à la transition des élèves vivant loin de leur domicile et effectuant une transition entre les écoles des Premières Nations et les écoles financées par la province, a été définie comme étant un domaine de priorité clé en ce qui concerne la collaboration. (Pour une discussion de ces protocoles historiques de partenariat, voir [la section 4.1](#) du présent rapport).

Les partenariats et la collaboration entre des conseils scolaires et les administrations scolaires des Premières Nations ont fourni des soutiens efficaces aux transitions des élèves des Premières Nations à des écoles financées par la province. Les élèves pensent que le soutien à la transition devrait être prolongé au-delà de la période initiale. S'il y a eu des améliorations en matière de création de liens et de collaboration entre les conseils scolaires et les administrations scolaires des Premières Nations, il reste tout de même beaucoup de travail à faire. L'amélioration de la communication et une meilleure compréhension des besoins précis pourraient aider à créer une relation de travail plus forte.

3.2 Pratiques prometteuses* en matière de soutien des élèves

- Intégrer les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans le curriculum de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année afin de favoriser le développement d'un grand sentiment d'appartenance à un groupe et d'une bonne estime de soi chez les élèves autochtones.
- Intégrer les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans le curriculum de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année pour que les élèves non autochtones aient une meilleure compréhension des Autochtones et y soient plus sensibles, ainsi que d'aider à contrer le racisme.
- Offrir aux élèves autochtones un accès à du personnel de soutien, à des conseillères et conseillers, à des experts culturels et à d'autres membres du personnel pouvant agir comme modèles et mentors. De plus, assurer la formation du personnel concernant les stratégies de sensibilisation aux traumatismes, particulièrement les traumatismes historiques liés aux conséquences intergénérationnelles des pensionnats indiens.
- Offrir des espaces culturels autochtones adéquats dans les écoles, afin que les élèves se sentent en sécurité et puissent créer des liens entre eux pour améliorer leur bien-être.
- Offrir des occasions de leadership aux élèves des Premières Nations, métis et inuits, notamment à l'aide de programmes de mentorat et de possibilités de transmettre leur culture pour développer leur confiance et leur estime en eux-mêmes.
- Confronter les attitudes racistes au sein de la communauté scolaire grâce à l'éducation et à la création d'un milieu qui envoie un message clair : les comportements et les attitudes racistes ne sont pas tolérés.

* L'expression « pratiques prometteuses » renvoie aux pratiques qui ont été présentées lors de séances d'engagement collectif comme ayant eu un impact positif dans les conseils scolaires qui les ont adoptées. Leur choix est basé sur des données qualitatives et quantitatives, y compris sur les expériences des élèves, des familles, du personnel enseignant et non enseignant, des communautés et des organismes. Elles sont présentées comme des exemples de pratiques dont la mise en œuvre peut être envisagée par des conseils scolaires afin de soutenir l'éducation autochtone en Ontario.



4

Renforcement de l'engagement et de la sensibilisation

Créer des liens collaboratifs, sains et significatifs est essentiel pour renforcer l'engagement et la sensibilisation.

4.1 Mesures de rendement concernant le renforcement de l'engagement et de la sensibilisation

Mesures de rendement

- Participation accrue des parents des Premières Nations, métis et inuits à l'éducation de leurs enfants.
- Augmentation des occasions de partage des connaissances, de collaboration et de résolution de problèmes entre les communautés autochtones, les gouvernements et les administrations scolaires des Premières Nations, les écoles, les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation.
- Intégration de possibilités pédagogiques qui permettent d'améliorer de manière significative la sensibilisation à la richesse et à la diversité des cultures et des histoires des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

4.1.1 Participation des parents

- *Participation accrue des parents des Premières Nations, métis et inuits à l'éducation de leurs enfants.*

Les études démontrent que la participation des parents ou des familles à l'éducation des enfants peut améliorer le rendement et le bien-être des élèves. Il est important que les conseils scolaires et les écoles tissent des liens serrés avec les parents et les familles et les rendent à l'aise à l'école de leur enfant. Les parents et les familles peuvent soutenir leur enfant dans leur parcours d'apprentissage en augmentant leur compréhension des programmes et des services offerts à l'école.



À l'occasion des séances d'engagement collectif, des parents ont indiqué que des progrès ont eu lieu au cours des quatre dernières années en ce qui concerne l'augmentation de la participation des parents des Premières Nations, métis et inuits à l'éducation de leur enfant. Certains parents ont parlé d'offrir de l'aide à l'enseignement de leur culture à la classe de leur enfant. De nombreux membres du personnel ont indiqué qu'ils demandaient aux parents de participer aux événements spéciaux et aux activités en classe. Plusieurs élèves ont mentionné qu'ils consultaient leurs parents concernant les plantes de purification utilisées lors d'une activité spirituelle, leur demandaient de clarifier certaines notions sur les langues autochtones et, dans certains cas, sollicitaient leur participation lors de la planification de pow-wow et d'autres événements d'envergure.

En général, les parents autochtones sentaient qu'ils avaient récemment eu davantage de possibilités de participer au sein des écoles à l'éducation de leur enfant. Les résultats du sondage suggèrent que la majorité des parents d'élèves des Premières Nations, métis et inuits se sentent bien accueillis à l'école de leur enfant.

Cependant, les participants ont également indiqué que les parents des élèves des Premières Nations, métis et inuits doivent bénéficier d'occasions de participation plus circonscrites et culturellement pertinentes au sein du système scolaire et que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour rejoindre les parents autochtones vivant dans les communautés nordiques éloignées.

En partenariat avec les comités consultatifs sur l'éducation autochtone, de nombreux conseils scolaires et de nombreuses écoles cherchent à améliorer la participation des parents et des familles autochtones à la vie scolaire en adoptant des approches culturellement pertinentes pour susciter leur engagement.

Exemples de participation des parents et des familles à l'école

- Le programme Aboriginal Family Network (AFN) de Durham District School Board a organisé dix séances en soirée et une excursion de samedi à la fin de l'année scolaire pour les élèves autochtones et leurs parents. Des enseignantes et des enseignants, des bénévoles de la communauté et d'établissements postsecondaires, des mentors, des Aînées et des Aînés ainsi que des invités spéciaux ont offert du mentorat dans un milieu chaleureux et accueillant, au sein duquel les participants ont été invités à prendre part à une grande variété d'activités inspirées par les cultures autochtones. Le programme AFN



a augmenté la participation des parents à l'éducation des élèves, a offert un réseau de soutien pour les parents autochtones et a favorisé un sentiment d'appartenance dans ce milieu urbain.

- De nombreux conseils scolaires créent des partenariats avec des communautés autochtones afin d'organiser des événements communautaires. Ces conseils scolaires déploient de conscients efforts pour impliquer des familles autochtones dans l'amélioration des connaissances de tout le personnel et tous les élèves portant sur les langues, les cultures, les perspectives et les histoires des Autochtones dans les écoles et dans les salles de classe tout au long de l'année. Des occasions intéressantes de célébrer les contributions des Autochtones se présentent durant la Semaine de reconnaissance des traités, la Journée nationale des Autochtones, la journée Louis Riel et les activités locales des communautés autochtones.
- Les subventions pour la participation et l'engagement des parents (PEP) ont offert de l'appui aux parents autochtones afin de définir et de surmonter les obstacles à leur engagement dans leur communauté et afin de trouver des solutions locales pour encourager un plus grand nombre de parents à participer pour favoriser l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves. Les ateliers pour parents, les forums et l'élaboration de ressources sur les langues autochtones visant les parents ne constituent que quelques exemples de projets qui ont été appuyés par ce programme.
- En 2015, une trousse d'outils multimédias intitulée « En cercle, ensemble » a été publiée à titre de ressource pour les familles d'élèves autochtones. Développée par le Centre ontarien de prévention des agressions (COPA) en collaboration avec les familles des Premières Nations, métisses et inuites, les leaders communautaires et les Aînés et Aînées, cette ressource comprend une série de capsules et de pistes de discussion à l'usage du personnel enseignant et des communautés autochtones. Les sujets abordés comprennent : la fierté culturelle; aider nos enfants à réussir; comprendre l'intimidation et la discrimination; participer à la vie scolaire; cultiver des écoles et des collectivités saines et sécuritaires. La trousse En cercle, ensemble a été diffusée par le biais de médias sociaux et d'ateliers s'adressant aux familles et aux élèves autochtones. Cette ressource encourage l'engagement familial et la collaboration entre la maison et l'école pour favoriser le rendement et le bien-être des élèves.

« Il y a tant de ressources, d'enseignantes et d'enseignants, d'Aînées et d'Aînés et de programmes (reliés à la communauté locale) avec lesquels le conseil scolaire peut collaborer et tisser des liens. »

– Répondant au sondage [Traduction]

4.1.2 Partage de connaissances, collaboration et résolution de problèmes

- *Augmentation des occasions de partage des connaissances, de collaboration et de résolution de problèmes entre les communautés autochtones, les gouvernements et les administrations scolaires des Premières Nations, les écoles, les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation.*

Le ministère de l'Éducation continue à appuyer les conseils scolaires à l'élaboration des plans d'action de conseil scolaire pour l'éducation autochtone (PAC). La planification et le développement des PAC ont pour objectif d'aider les conseils scolaires à cibler les ressources et les soutiens pour améliorer l'engagement, l'apprentissage et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Le PAC peut inclure des stratégies et des activités se proposant d'augmenter les soutiens liés aux programmes pour les élèves autochtones (p. ex., interventions en littératie, occasions d'apprentissage par l'expérience), aux transitions des élèves, à l'engagement des communautés, des familles et des parents autochtones, au développement des ressources en communication afin de promouvoir l'auto-identification et la sensibilisation, et à la création de structures de gouvernance et de postes pour appuyer l'éducation autochtone. Un outil d'évaluation du conseil scolaire a aussi été développé pour aider à évaluer les progrès accomplis à ce jour et à identifier les domaines prioritaires à venir. Les agentes et agents d'éducation du Bureau de l'éducation autochtone ont de même appuyé le développement du PAC et ont contribué à sa diffusion.

Le ministère de l'Éducation a offert du financement aux conseils scolaires grâce à des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) : Subvention pour l'éducation autochtone pour l'appui d'un responsable de l'éducation autochtone au sein du conseil scolaire dans chacun des 72 conseils scolaires de l'Ontario et des quatre administrations scolaires. Le responsable de l'éducation autochtone soutient le conseil scolaire dans le cadre de ses engagements envers les communautés, les partenaires et les organismes autochtones dans l'élaboration du PAC et dans la mise en œuvre du Cadre.

En 2014, dans le *Plan de mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits*, le Ministère a indiqué que tous les conseils scolaires devraient élaborer des processus structurés, notamment la formation de comités consultatifs sur l'éducation autochtone (CCEA) pour soutenir la mise en œuvre du





Cadre à l'échelle locale. Les CCEA pourraient orienter les conseils scolaires et les écoles dans la création de liens plus solides avec la communauté, dans le partage de l'information, dans la détermination de pratiques prometteuses et dans l'amélioration d'approches collaboratives pour soutenir le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

Le ministère de l'Éducation a établi les attentes suivantes en ce qui concerne les CCEA et les responsables de l'éducation autochtone qui doivent :

- établir un CCEA à l'échelle du conseil scolaire (s'il n'y en a pas déjà un);
- collaborer étroitement avec le CCEA pour élaborer et mettre en œuvre le PAC;
- collaborer avec le CCEA dans le cadre du processus de planification, afin de s'assurer que le PAC reflète la démographie locale et les besoins des élèves et de la communauté;
- obtenir l'approbation de leur CCEA en ce qui concerne le PAC.

On reconnaît et comprend qu'il reste beaucoup de travail à faire pour améliorer l'efficacité des CCEA. Au cours des séances d'engagement collectif, les partenaires autochtones ont exprimé leurs préoccupations sur la participation authentique et significative aux PAC. Bien que certains ont mentionné que leur PAC avait été co-créé et était le fruit d'une véritable collaboration, d'autres ont mentionné qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'y participer ou y ont été invités seulement après son élaboration. Les partenaires autochtones ont dit que les PAC doivent être conçus pour comprendre la perspective des partenaires communautaires à tous les niveaux et qu'une plus grande participation des partenaires communautaires dans le cadre de l'élaboration des PAC est nécessaire.

Au cours des quatre dernières années, particulièrement au sein des communautés bénéficiant d'ententes de services d'éducation, il semble qu'une plus grande collaboration entre les écoles, les conseils scolaires et les communautés des Premières Nations soit notée. Lorsqu'une communauté bénéficie d'ententes de services d'éducation, les participants aux séances d'engagement collectif ont indiqué qu'ils avaient remarqué une meilleure collaboration, une augmentation de la responsabilité partagée et un plus haut degré de participation à l'élaboration des PAC. Les écoles et les conseils scolaires comptant un plus grand nombre d'élèves s'étant auto-identifiés comme Autochtones cherchent également à améliorer le partage de connaissances, la collaboration et la résolution

de problèmes au sein des communautés et des organismes des Premières Nations, métis et inuits. Toutefois, cela ne signifie pas que toutes les communautés des Premières Nations bénéficiant d'ententes de services d'éducation ou que tous les organismes des Premières Nations, métis et inuits participent et collaborent avec les écoles et les conseils scolaires dans la mesure du possible lors du processus de création des PAC. Les partenaires autochtones ont indiqué que la participation significative à l'élaboration du PAC devait être améliorée, surtout dans les zones urbaines où l'école ou le conseil scolaire pourrait ne pas être relié à une communauté des Premières Nations, métisse et inuite.

L'Ontario s'est engagé à collaborer avec des partenaires des Premières Nations pour élaborer conjointement des politiques et envisager la formulation de recommandations et de modifications législatives qui auraient une influence sur les Premières Nations en Ontario. Les ententes de services d'éducation et les ententes de services d'éducation inversées sont les plus grandes priorités des partenaires des Premières Nations et le Ministère s'engage à collaborer pour trouver une solution. Le Ministère suscite la participation des partenaires des Premières Nations et des partenaires du secteur de l'éducation pour répondre aux préoccupations concernant les ententes de services d'éducation et les ententes de services d'éducation inversées.

Au cours des séances d'engagement, certains partenaires communautaires ont exprimé des préoccupations concernant la capacité des conseils scolaires à répondre pleinement aux besoins des élèves autochtones et ont laissé entendre que les communautés et organismes autochtones seraient capables d'offrir ce type de soutien.

Dans le cadre du sondage, diverses perspectives concernant l'ampleur de l'échange des connaissances et de la collaboration ont été illustrées par les réponses de différents groupes aux questions concernant la manière dont les écoles apprécient les organismes des Premières nations, métis et inuits et les organismes autochtones en milieu urbain, ainsi que les ressources et le soutien que les conseils scolaires peuvent offrir. 80 % des membres du personnel des conseils scolaires étaient d'accord pour dire que les écoles apprécient ces organismes, par rapport à 36 % des membres de la communauté. Environ un membre sur quatre dans la communauté (27 %) n'était pas d'accord pour dire que son organisme et ses ressources étaient appréciés par les écoles, comparativement à seulement 2 % des membres du personnel des conseils scolaires.





Le Ministère continue à encourager les conseils scolaires à susciter la participation des partenaires autochtones pour renforcer les relations et étudier les possibilités de partage d'information et de collaboration. Le Ministère a également œuvré à élargir et à solidifier les liens avec les partenaires autochtones au cours des quatre dernières années en partageant de l'information, en élaborant conjointement les programmes ou en demandant de la rétroaction lors de l'examen des programmes et en participant à un dialogue constructif en ce qui concerne l'orientation des initiatives.

Exemples de partenariats collaboratifs ciblant la réussite et le bien-être des élèves

- Par l'intermédiaire du Groupe de travail du Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, les partenaires des Premières Nations, métis et inuits, le Ministère et les partenaires du secteur de l'éducation de partout en Ontario ont collaboré et envisagé de concert des idées et initiatives visant à faire avancer l'éducation autochtone dans la province.
- La First Nation Education Strategy (FNES) renforce la capacité des Premières Nations ontariennes et du gouvernement de l'Ontario à collaborer afin de déterminer et de régler les priorités communes, comme indiqué dans l'Accord politique et les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). La First Nation Lifelong Learning Table (FNLLT), qui comporte un comité directeur et le Central Policy and Planning Circle (centre de politique et de planification), soutient la FNES. La FNLLT offre un groupe de discussion à l'intention des Premières Nations de l'Ontario et du gouvernement provincial et de ses leaders ministériels, permettant de déterminer, prioriser et traiter les enjeux et les possibilités touchant le continuum de l'éducation des Premières Nations, de la petite enfance aux études postsecondaires et à la formation, en passant par les études des paliers élémentaire et secondaire, dans la province.
- Le Programme des écoles secondaires parallèles vise à répondre aux besoins des élèves autochtones en milieu urbain et à leur permettre de satisfaire aux exigences du diplôme d'études secondaires. Ce Programme offre aux élèves un accès à des programmes et à des services culturellement pertinents, à un curriculum approprié et à des soins traditionnels. Il est administré par l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres à l'aide d'une entente de transfert de paiement avec le ministère de l'Éducation. Il est offert grâce à des partenariats entre les conseils scolaires et les centres d'amitié à



dix emplacements : London, Sudbury, Fort Erie, Hamilton, Ottawa, Sault Ste. Marie, Kenora, Fort Frances, Timmins et Red Lake. La Nation Métisse de l'Ontario administre un tel programme à un onzième emplacement à Kingston.

- L'Ottawa Inuit Children's Centre a déjà établi des partenariats avec des conseils scolaires locaux dans le cadre du programme Sivummut Head Start, qui soutient les enfants de 18 mois à 6 ans lors de leur transition vers la maternelle et le jardin d'enfants. Le partenariat a tout d'abord été établi au sein de l'Ottawa-Carleton District School Board et a depuis été élargi afin d'inclure trois autres conseils scolaires à Ottawa : l'Ottawa Catholic District School Board, le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario.
- La Table provinciale francophone DU-ESFP en matière d'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits a été créée en 2013 et est composée de représentantes et représentants des conseils scolaires de langue française, des institutions postsecondaires bilingues, des organismes d'intervenantes et d'intervenants en matière d'éducation, de représentantes et représentants de la Nation Métisse de l'Ontario, des Chiefs of Ontario et de la Tungasuvvingat Inuit, du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. La Table se rencontre deux fois par année pour échanger des pratiques prometteuses, discuter des enjeux propres aux élèves autochtones au sein du système de langue française et déterminer des stratégies de renforcement de la capacité parmi le personnel enseignant, afin de répondre aux besoins des élèves autochtones au cours de leur transition vers l'école élémentaire, vers l'école secondaire ou vers un établissement d'enseignement postsecondaire au sein du système d'éducation de langue française.

Accords avec les partenaires autochtones

Des occasions de collaboration, d'échange des connaissances et de résolution de problèmes ont été également multipliées grâce aux divers accords de partenariat signés dans les dix dernières années afin de consolider les liens déjà établis ou d'en tisser de nouveaux.

En 2009, le ministère de l'Éducation et la Nation Métisse de l'Ontario ont conclu un protocole d'entente pour officialiser la relation bilatérale en existence et pour travailler ensemble pour améliorer les résultats des élèves métis en Ontario et soutenir la mise en œuvre du *Cadre d'élaboration*



des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Ce protocole est parvenu à échéance en 2014. Un nouveau protocole d'entente de cinq ans a été signé le 15 décembre 2015.

Depuis la signature, de grands progrès ont été réalisés pour soutenir le rendement scolaire et les résultats d'apprentissage des élèves métis, et une amélioration notable de la sensibilisation et des connaissances de tous les élèves sur les cultures, les histoires, les perspectives et les contributions des Métis.

Le 27 novembre 2017, le ministère de l'Éducation et le Tungasuvvingat Inuit ont signé un protocole d'entente afin d'officialiser leur relation de collaboration de plusieurs années. Le protocole d'entente précise les termes de la collaboration entre le Ministère et le Tungasuvvingat Inuit pour faire en sorte qu'en conformité avec le *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits*, les élèves inuits réussissent et sont soutenus dans leurs études partout en province dans le système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année.

Deux ententes tripartites ont été signées au cours de la troisième étape de la mise en œuvre dans le cadre du Programme des partenariats en éducation (PPE). Les ententes engagent le gouvernement fédéral, la province et les organismes autochtones à collaborer pour mieux soutenir et mieux desservir les élèves autochtones. Elles comprennent :

- Le 9 avril 2013, la Nation Nishnawbe Aski, le Canada et l'Ontario ont signé un protocole d'entente historique sur l'éducation des Premières Nations. Il s'agissait de la première entente tripartite en matière d'éducation conclue en Ontario. Dans le cadre de ce protocole, le Canada, l'Ontario et la Nation Nishnawbe Aski se sont engagés à travailler ensemble pour améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières Nations, tant dans les écoles administrées par les Premières Nations que dans celles financées par la province.
- Le 27 février 2017, l'Association des Iroquois et des Indiens alliés, le Canada et l'Ontario ont signé un protocole d'entente historique sur l'éducation des Premières Nations. Il s'agissait de la deuxième entente tripartite en matière d'éducation conclue en Ontario. Dans le cadre de ce protocole, le Canada, l'Ontario et l'Association des Iroquois et des Indiens alliés se sont engagés à travailler ensemble pour améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières Nations.



Depuis 1995, la Nation anishinaabe et le Canada ont négocié une entente d'autonomie gouvernementale sur l'éducation afin d'établir un système d'éducation anishinaabe sous le contrôle et la juridiction de cette Première Nation. L'entente a été signée le 16 août 2017 et entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018. Afin de soutenir les modalités de cet accord sectoriel sur l'autonomie gouvernementale, les Nations anishinaabek et l'Ontario ont aussi signé une entente complémentaire. Le 16 août 2017, 23 membres des Premières Nations anishinaabek, le Kinooaadziwin Education Body et le gouvernement de l'Ontario ont signé une entente-cadre sur l'éducation. Cette entente établit une relation officielle entre l'Ontario et les 23 Premières Nations anishinaabek qui ont signé l'entente. L'entente vise à créer une nouvelle relation entre les Premières Nations anishinaabek et l'Ontario qui soutiennent la réussite et le bien-être des élèves anishinaabek au sein du système d'éducation anishinaabe et du système d'éducation financé par les fonds publics de la province. L'entente-cadre soutient la création de dispositions pratiques pour une collaboration continue en ce qui concerne des stratégies favorisant la réussite et le bien-être des élèves anishinaabek.

Les conclusions des séances d'engagement collectif indiquent qu'il y a eu des réussites importantes en ce qui concerne la collaboration, l'échange des connaissances et la résolution de problèmes au niveau des communautés autochtones, des gouvernements des Premières Nations, des administrations scolaires, des écoles, des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation au cours de la troisième phase de mise en œuvre du Cadre.

Toutefois, il est certain qu'il reste beaucoup de travail à faire pour améliorer le rendement et le bien-être des élèves autochtones. Des liens mutuels et respectueux, ainsi qu'une participation importante et significative des partenaires autochtones à l'échelle des écoles, des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation contribueront à améliorer les possibilités en matière d'éducation pour les élèves autochtones et non autochtones de l'Ontario, alors que les efforts de sensibilisation et d'amélioration des connaissances sur les histoires, les langues, les cultures, les perspectives et les contributions des Autochtones se poursuivent.

4.1.3 Amélioration des connaissances sur le riche patrimoine historique et culturel des Premières Nations, des Métis et des Inuits

- *Intégration de possibilités pédagogiques qui permettent d'améliorer de manière significative la sensibilisation à la richesse et à la diversité des cultures et des histoires des Premières Nations, des Métis et des Inuits.*

4.1.3.1 Importance des leaders du système et des leaders scolaires

La recherche a démontré le rôle important des leaders scolaires dans l'amélioration de la réussite et du bien-être des élèves. Aussi, il est évident que les directrices et directeurs d'école jouent un rôle important dans la mise en œuvre de la Stratégie d'éducation autochtone. L'intégration et l'incorporation des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits au sein des programmes-cadres, des pratiques dans les salles de classe et dans les écoles dépendent presque entièrement de l'engagement et de la persévérance des leaders scolaires.

Au cours des séances d'engagement collectif, les participants ont noté que lorsque les leaders scolaires sont visiblement engagés dans l'inclusion des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits au sein des programmes-cadres à l'échelle de l'école, de nombreux projets et initiatives autochtones font partie de l'expérience scolaire de tous les jours. De plus, ces écoles entretiennent habituellement de bonnes relations avec les communautés autochtones locales et bénéficient de leur soutien.

Les directions d'école qui ont assisté aux groupes de réflexion ont donné des exemples de leur engagement, notamment :

- l'appartenance aux groupes de tambours – une directrice d'école est particulièrement fière d'être mentorée par un élève des Premières Nations;
- la lecture d'auteurs autochtones durant leur temps libre, parce qu'elles sont réellement intéressées par ces auteurs et par les perspectives des Autochtones;
- l'exposition d'art autochtone sur les murs de l'école, particulièrement à l'entrée principale – une direction d'école a affiché des œuvres d'artistes des Premières Nations, métis et inuits dans le but de représenter chaque culture de manière égale dans tous les couloirs de l'école;
- l'achat, pour les élèves, de cordons produits par une communauté des Premières Nations afin de soutenir leurs projets.

Les exemples ci-dessus ont un point en commun : les directions d'école sont personnellement engagées à se sensibiliser davantage et à étoffer leurs propres connaissances sur les histoires, les cultures, les perspectives, les contributions et les modes d'acquisition du savoir des Autochtones. Elles ont adopté des mesures concrètes et partagé leurs expériences avec leur entourage. Leur engagement sincère agit à titre de modèles qui encouragent les autres à faire de même.



4.1.3.2 L'importance de la formation du personnel enseignant en ce qui concerne les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits

Au cours des séances d'engagement collectif, les participants ont remarqué un manque de locuteurs de langues autochtones parlant couramment leur langue ou pouvant l'enseigner. Les élèves autochtones ont exprimé leur déception de s'être inscrits à des cours de langues autochtones pour apprendre la langue et de constater que l'enseignante ou l'enseignant ne parlait pas la langue en question et que, dans de nombreux cas, une enseignante ou un enseignant non autochtone donnait le cours.

Il est essentiel que les futures enseignantes et futurs enseignants dans les facultés d'éducation se sensibilisent davantage et améliorent leurs connaissances à propos des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Ce contenu a été ajouté au *Guide d'agrément à l'intention des fournisseurs*, qui énumère les exigences en matière de contenu pour l'agrément des enseignantes et des enseignants, à la suite de la mise en œuvre du nouveau programme de formation à l'enseignement en 2013. L'inclusion des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Autochtones au sein du programme d'agrément vise à assurer que le personnel enseignant de l'avenir se conscientise encore plus, améliore ses connaissances et reconnaît sa responsabilité à encourager la participation de toutes les apprenantes et de tous les apprenants. Grâce à une pédagogie adaptative et axée sur la culture, les élèves qui s'auto-identifient comme Autochtones pourront se reconnaître dans les programmes-cadres et dans les pratiques en salles de classe qui font appel à des stratégies de sensibilisation aux traumatismes, et pourront développer un sentiment d'appartenance.

On vise également à ce que les enseignantes et les enseignants débutants se sentent plus à l'aise d'intégrer les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits à leur pratique pédagogique au-delà des études sociales et de l'histoire, dans les domaines de l'éducation environnementale, les arts, la littérature, la



numératie, les mathématiques et les sciences. L'intégration des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Autochtones permettra d'améliorer la sensibilisation et les connaissances de tous les élèves de la classe. On ne s'attend pas à ce que les futures enseignantes et futurs enseignants deviennent des porte-parole des Autochtones ou qu'ils s'approprient leurs connaissances culturelles. Plus précisément, ils viendront à comprendre les façons d'intégrer respectueusement les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits au curriculum en suscitant l'engagement des communautés, et munis de cette compréhension ils gagneront la confiance nécessaire. Ils comprendront également l'importance d'entretenir des liens avec des communautés autochtones en sollicitant leurs conseils, leur participation et leur contribution pour enrichir l'apprentissage des élèves.

Le programme Bâtir l'avenir est un exemple de soutien au personnel enseignant de l'avenir. Ce programme s'adresse aux futures enseignantes et futurs enseignants des facultés d'éducation financées par les fonds publics partout en Ontario et est conçu pour les soutenir dans leur transition de la faculté à la salle de classe. Il rejoint toutes les futures enseignantes et tous les futurs enseignants des treize facultés d'éducation de langue française et de langue anglaise par l'intermédiaire d'ateliers en personne ou d'apprentissage en ligne.

Depuis septembre 2015, le groupe de travail autochtone du programme Bâtir l'avenir travaille à la conception du site Web [TeachOntario](#). Ce dernier offre des ressources soigneusement sélectionnées pour soutenir le futur personnel enseignant et celui en place afin qu'ils puissent développer leur compréhension et acquérir des connaissances sur les Autochtones au Canada et sur l'éducation autochtone. Le ministère de l'Éducation collabore avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits, des intervenantes et intervenants communautaires et les facultés d'éducation pour déterminer et élaborer des ressources en ligne en mesure de soutenir la capacité des enseignantes et enseignants qui débutent leur carrière professionnelle, les personnes responsables de leur formation et le personnel enseignant en salles de classe, y compris les enseignantes associées et les enseignants associés et les mentors. C'est avec l'apport et les conseils du Ministère que TVO héberge le [microsite sur les ressources pédagogiques autochtones](#)¹³, qui est en ligne depuis septembre 2017.

13. Disponible au <https://www.teachontario.ca/community/explore/buildingfutures/>.

Cette initiative est conforme à l'appel à l'action numéro 62(ii) de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui vise à « prévoir les fonds nécessaires pour permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire de former les enseignants sur la façon d'intégrer les méthodes d'enseignement et les connaissances autochtones dans les salles de classe ».

4.1.3.3 L'importance du curriculum

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a fait appel aux gouvernements à mettre en œuvre un curriculum adapté à l'âge et obligatoire pour tous les élèves, portant sur les pensionnats indiens, les traités et les contributions historiques et contemporaines des Autochtones, afin d'améliorer la sensibilisation et les connaissances de tous les élèves relatives à ces sujets. En réponse à cet appel, durant la troisième phase de mise en œuvre du Cadre, le Ministère a entrepris un nouveau processus de révision du curriculum, en adoptant une approche de co-planification engageante avec les partenaires autochtones afin de créer un curriculum pertinent et adapté à la culture.

Il est important de noter que des efforts soutenus à tous les niveaux sont requis afin que les élèves et les enseignantes et les enseignants améliorent leurs connaissances et leur appréciation des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits en Ontario.

Au cours des séances d'engagement collectif, des élèves autochtones ont indiqué que d'apprendre les histoires des Premières Nations, des Métis et des Inuits sans contexte n'était pas suffisant, car ils ne s'estimaient pas directement représentés par la matière. Ils cherchaient à en savoir davantage sur les cultures, les traditions et les langues actuelles des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Plusieurs élèves pensent que les cours d'histoire ou d'histoire autochtone qu'ils ont suivis se concentraient davantage sur des époques anciennes plutôt que sur les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits à la société canadienne. Ils veulent en connaître davantage sur l'histoire locale, celle des communautés autochtones avoisinantes et sur les traités. Les élèves ont également souligné que les contenus liés aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits se limitaient presque exclusivement aux cours d'études sociales et d'histoire ou sont enseignés à la demande des élèves et que ceux liés aux Métis et aux Inuits sont particulièrement pauvres. Les parents autochtones ont également déploré l'absence de



contenus locaux et le fait que les écoles adoptent souvent des approches pan-autochtones qui uniformisent la diversité des cultures, des histoires et des Autochtones.

Plusieurs élèves autochtones et non autochtones, ainsi que le personnel enseignant, ont affirmé la nécessité de rendre les cours d'Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits obligatoires, afin de mieux façonner les perspectives des élèves, et que ces cours devraient être présentés à tous les élèves, non seulement aux Autochtones. Lorsque des élèves non-autochtones ont suivi des cours d'Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits, leurs perspectives ont été élargies et cela a amélioré les relations réciproques avec les élèves autochtones.

Le Ministère reconnaît l'importance du rôle du curriculum dans la formation d'attitudes sociales et dans l'enseignement du respect, de la tolérance envers la diversité, de l'inclusion et de la compréhension interculturelle.

Tel qu'énoncé dans *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones* et dans la lettre de mandat du ministère de l'Éducation¹⁴, le Ministère travaille à l'amélioration du curriculum pour soutenir l'apprentissage obligatoire portant sur les pensionnats indiens, l'héritage du colonialisme et les droits et responsabilités que nous avons tous en tant que personnes issues de traités. La province collabore également avec des partenaires autochtones pour qu'ils s'expriment dans des ressources authentiques liées au curriculum de façon à soutenir la prestation de l'enseignement et à renforcer la capacité du personnel enseignant.

Il est nécessaire d'offrir plus de possibilités de développement professionnel pratique servant à préparer les enseignantes et les enseignants à l'enseignement du nouveau contenu du curriculum portant sur les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits. L'apprentissage professionnel devrait inclure la formation dans l'adoption d'une approche avertie au sujet des traumatismes, aussi bien dans l'enseignement que dans la communication avec les familles lorsqu'il s'agit de sujets sensibles comme les expériences dans les pensionnats indiens (voir la section 5.1). 76 % des élèves autochtones indiquent que leurs camarades de classe ne comprennent

14. Disponible au <https://www.ontario.ca/fr/page/lettre-de-mandat-de-septembre-2016-education>.

pas bien ou pas du tout les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

En réponse aux appels à l'action 62 et 63 de la CVR, le gouvernement de l'Ontario a effectué un investissement annuel sur trois ans (de 2016-2017 à 2018-2019) totalisant 5 millions de dollars. Cet investissement soutiendra l'élaboration de ressources ciblées et le renforcement de la capacité des enseignantes et des enseignants à améliorer l'apprentissage et l'enseignement des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits, y compris l'histoire et l'héritage des pensionnats indiens, des traités et de la *Loi sur les Indiens*, de manière adaptée à l'âge et à l'année d'études. Cet engagement stipule l'élaboration de ressources et le renforcement de la capacité en collaboration avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits et avec des intervenantes et intervenants en éducation.

Un comité directeur a été mis sur pied. Les membres de ce comité sont des survivantes et survivants des pensionnats indiens et des représentantes et représentants de la Nation Métisse de l'Ontario (NMO), de la Tungasuvvingat Inuit, des quatre First Nations Trustees' Councils, de l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC), de l'Ontario Native Women's Association (ONWA), du Conseil consultatif ministériel des élèves et du ministère de l'Éducation.

Selon les nominations au comité directeur, un groupe de travail commun a été mis sur pied. Ses membres viennent de divers organismes et associations des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Le groupe de travail a établi des protocoles d'examen et de création des ressources autochtones relatives au curriculum.

Les révisions au curriculum ont eu lieu à l'été 2016 et à l'hiver 2017. Elles étaient axées sur le renforcement des contenus d'apprentissage obligatoires en matière d'éducation autochtone, y compris l'histoire des pensionnats indiens et les expériences vécues, au palier élémentaire dans le programme-cadre d'Études sociales, histoire et géographie et au palier secondaire dans le programme-cadre d'Études canadiennes et mondiales. Les partenaires autochtones ont apporté non seulement leurs connaissances, mais leur expertise sur la manière de présenter les sujets sensibles de manière constructive. Le personnel du Ministère a collaboré





avec des enseignantes et des enseignants autochtones, des Aînés et des Aînées, des gardiennes et des gardiens du savoir, des sénatrices et des sénateurs métis et des représentantes et des représentants des communautés autochtones, ainsi que des survivantes et des survivants des pensionnats indiens, pour élaborer des programmes-cadres adaptés à l'âge et à l'année d'études. Le Ministère conduit des séances provinciales de mises en œuvre avec les conseils et les administrations scolaires, les écoles des Premières Nations, les partenaires autochtones et les intervenantes et intervenants en éducation sur le programme-cadre d'Études sociales, de la 4^e à la 6^e année, et le programme-cadre d'Histoire, 7^e, 8^e et 10^e année. Les documents révisés seront publiés en ligne au printemps 2018, pour mise en œuvre obligatoire dans toutes les écoles à partir de septembre 2018.

La phase suivante de la révision du curriculum a débuté à l'hiver 2018 et est axée sur le programme-cadre d'Études sociales, de la 1^{re} à la 3^e année, le cours de géographie canadienne de 9^e année, le cours de civisme et citoyenneté de 10^e année, et des cours choisis, de la 11^e à la 12^e année du programme-cadre d'Études canadiennes et mondiales et de la 9^e à la 12^e année du programme-cadre de Sciences humaines et sociales.

Exemples de partenariat pour mieux connaître les histoires et les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits

- Dans le cadre du programme de la Majeure Haute Spécialisation, au Conseil scolaire Viamonde, les élèves rencontrent le responsable de l'éducation autochtone afin d'en apprendre plus sur les cultures et les pratiques des Autochtones et d'améliorer leur compréhension des perspectives autochtones. Cela entraîne également une meilleure compréhension des centres culturels autochtones de leur région, comme la hutte de guérison Enaahdig et la hutte Kinomaagaye Gaamik. Le responsable de l'éducation autochtone rencontre également toutes les conseillères et tous les conseillers en orientation dans les écoles secondaires pour s'assurer qu'ils ont une liste de ressources et de services à leur disposition, y compris une liste de bourses offertes pour les études postsecondaires.



- Certains conseils scolaires mettent en œuvre des programmes d'Aînées et d'Aînés en résidence. Par exemple, l'Upper Grand District School Board amorce un cycle de trois ans qui consiste en l'inclusion d'une Aînée ou d'un Aîné ou d'une personne ayant beaucoup de connaissances traditionnelles dans toutes les classes de 5^e année (140 classes dans 66 écoles), afin de soutenir l'acquisition de connaissances, la compréhension et la reconnaissance des histoires et des cultures autochtones. L'Algonquin & Lakeshore Catholic District School Board a également collaboré avec des communautés des Premières Nations à l'échelle locale pour élaborer un programme d'Aînée ou d'Aîné en résidence dans deux écoles élémentaires et deux écoles secondaires, ces quatre écoles étant choisies vu leur forte population d'élèves des Premières Nations, métis et inuits.
- Le Kawartha Pine Ridge District School Board s'est associé avec l'Ontario Institute for Studies in Education (OISE) pour offrir des occasions aux élèves d'explorer leur milieu naturel et de créer des liens avec leur environnement, augmentant ainsi leur participation et leur engagement dans le processus d'apprentissage. Ce partenariat a permis aux enseignantes et enseignants d'apprendre à intégrer les perspectives des Autochtones de manière simple dans l'enseignement quotidien, et aux élèves de participer davantage à leur apprentissage lié à la terre et aux ressources locales (y compris les personnes), lors de visites d'emplacements culturellement importants.
- Le projet Bridging the Gap de l'Ottawa Inuit Children's Centre (OICC) est conçu pour améliorer les connaissances sur les cultures et les histoires des Autochtones ainsi qu'améliorer la confiance en soi et le rendement des élèves. Le programme offre un soutien en classe et individuel aux élèves et aux familles, y compris des exposés en salles de classe sur la culture des Inuits, des ateliers d'enrichissement culturel pour le personnel enseignant et les administrations, un soutien individuel pour les élèves inuits, de la collaboration et du réseautage. Le programme cible les élèves de l'élémentaire et du secondaire dans les conseils scolaires de la région d'Ottawa.



Tous ces exemples démontrent que les membres des communautés autochtones, particulièrement les survivantes et les survivants des pensionnats indiens, les Aînées et les Aînés, les sénatrices et les sénateurs métis, les gardiennes et les gardiens du savoir et les experts culturels sont précieux en raison de leur rôle dans l'intégration des cultures, des histoires, des manières d'être et de savoir des Premières Nations, des Métis et des Inuits au sein du programme scolaire. Au cours des séances d'engagement collectif, les Aînées et Aînés étaient généralement d'accord sur le fait que leur inclusion dans le milieu scolaire avait une influence positive sur tous les enfants.

« Toutes les écoles devraient offrir des cours d'études autochtones. Cela augmente la compréhension et encourage la tolérance. »

– Élève non autochtone [traduction]

Depuis la publication du deuxième rapport d'étape, on a observé une augmentation considérable du nombre d'occasions d'apprentissage pour tout le personnel et les élèves en ce qui a trait au riche patrimoine culturel et historique des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Le renforcement de l'apprentissage sera la prochaine étape du cheminement vers la réconciliation.

La manière dont ces occasions d'apprentissage sont mises en œuvre et adoptées par le personnel et par les élèves varie en fonction du leadership de l'école et du conseil scolaire; de l'adaptation du contenu à la réalité locale; ainsi que de la capacité des enseignantes et enseignants à incorporer et à intégrer les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Autochtones dans la salle de classe.

Il est important que les dirigeantes et les dirigeants des conseils scolaires stimulent et fassent la promotion de l'intégration des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Autochtones à l'échelle du système pour tisser des liens avec les communautés et garantir l'engagement des directions d'école, du personnel enseignant, des parents et des leaders communautaires.

4.2 Pratiques prometteuses* en matière de renforcement de l'engagement et de la sensibilisation

- Cibler des efforts spécifiques pour susciter la participation des parents des Premières Nations, métis et inuits dans la vie scolaire de leur enfant et collaborer avec des comités consultatifs sur l'éducation autochtone pour trouver de nouvelles approches pertinentes et adéquates sur le plan culturel pour améliorer la participation des parents.
- Susciter la participation des parents des Premières Nations, métis et inuits en leur demandant de partager leur expertise en salles de classe, lors d'activités et de programmes scolaires et au niveau du système.
- Élargir la portée des invitations afin de faire participer des personnes au-delà des parents et inclure d'autres membres de la famille (p. ex., grands-parents, oncles, tantes) et aller chercher les parents là où ils se trouvent.
- Collaborer avec des communautés et des partenaires en milieu urbain pour animer des événements communautaires.
- Supprimer les obstacles à la participation des parents aux réunions en offrant de la nourriture, du transport et des services de garde d'enfants.
- Faire davantage d'efforts pour communiquer avec les parents autochtones d'élèves qui sont loin de la maison. Cela pourrait nécessiter des démarches innovantes.
- Créer des réseaux officiels de collaboration avec les partenaires communautaires et les organismes des Premières Nations, métis et inuits.
- Susciter l'engagement des comités consultatifs sur l'éducation autochtone, des partenaires communautaires et organismes des Premières Nations, métis et inuits de manière significative en élaborant conjointement des plans d'action des conseils scolaires pour l'éducation autochtone.

* L'expression « pratiques prometteuses » renvoie aux pratiques qui ont été présentées lors de séances d'engagement collectif comme ayant eu un impact positif dans les conseils scolaires qui les ont adoptées. Leur choix est basé sur des données qualitatives et quantitatives, y compris sur les expériences des élèves, des familles, du personnel enseignant et non enseignant, des communautés et des organismes. Elles sont présentées comme des exemples de pratiques dont la mise en œuvre peut être envisagée par des conseils scolaires afin de soutenir l'éducation autochtone en Ontario.





- Établir la base d'une collaboration significative et de partenariats réels en tissant des liens solides et respectueux, et en établissant un rapport de confiance grâce à la sensibilisation et à la collaboration concernant des enjeux et des priorités en commun.
- Mieux connaître les membres des communautés autochtones en leur rendant visite et en démontrant de l'intérêt dans leurs communautés.
- Offrir aux élèves, aux parents et aux communautés des possibilités pour transmettre leurs connaissances sans mettre les parents et les élèves en évidence.
- Ajouter du contenu relatif aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits dans diverses matières et années d'études; intégrer les contributions des Autochtones à la société canadienne au sein de toutes les matières du curriculum; éviter d'aborder les sujets concernant les Autochtones comme étant un événement spécial ou une occasion unique.
- Travailler avec des partenaires des Premières Nations, métis et inuits pour élaborer le curriculum de façon conjointe. Inclure des membres de la communauté locale, particulièrement les Aînés et les Aînées, les sénatrices et les sénateurs métis, les gardiennes et les gardiens du savoir et les survivantes et les survivants des pensionnats indiens dans la prestation du curriculum.
- Reconnaître le rôle important de tous les partenaires, plus particulièrement les directions d'école et le personnel enseignant, dans la mise en œuvre de la Stratégie d'éducation autochtone à l'échelle locale.

5

Soutien du personnel scolaire



Le personnel scolaire peut grandement influencer la vie des élèves. Il peut agir à titre de modèles et de mentors et encourager un milieu où les apprenantes et apprenants réussissent et sont inspirés à développer leur plein potentiel.

5.1 Mesures de rendement concernant le soutien du personnel scolaire

Mesures de rendement

- Augmentation notable des Premières Nations, des Métis et des Inuits, au sein du personnel enseignant et non enseignant, dans les conseils scolaires en Ontario.
- Satisfaction accrue des enseignantes et des enseignants des écoles financées par la province quant aux activités et aux ressources de développement professionnel prévues pour les aider à mieux servir les élèves des Premières Nations, métis et inuits.

Il est important pour les élèves d'avoir des modèles et des mentors qu'ils admirent, à qui ils aimeraient ressembler et à qui ils peuvent s'identifier culturellement. Les apprenantes et apprenants cherchent à obtenir des conseils et de l'orientation de la part des enseignantes et des enseignants, de la direction d'école et du personnel de soutien dans les écoles. Pour cette raison, il est essentiel que les élèves autochtones aient des modèles et des mentors qui peuvent leur offrir des conseils d'une perspective autochtone. Il est aussi important pour tous les élèves de l'Ontario d'avoir l'occasion d'interagir avec des enseignantes et des enseignants, des directions d'école et du personnel de soutien autochtones dans le cadre du cheminement commun vers la réconciliation.



5.1.1 Augmentation du personnel enseignant et non enseignant des Premières Nations, métis et inuit

- *Augmentation notable des Premières Nations, des Métis et des Inuits, au sein du personnel enseignant et non enseignant, dans les conseils scolaires de l'Ontario.*

Le ministère de l'Éducation confirme son engagement à améliorer le système d'éducation de manière attentive et inclusive envers le personnel et les élèves des Premières Nations, métis et inuits. À l'avenir, le Ministère a l'intention de s'engager avec des partenaires du secteur de l'éducation, y compris avec le personnel enseignant et non enseignant autochtone, pour élaborer un guide de politiques pour soutenir l'auto-identification volontaire et confidentielle du personnel. Le Ministère reconnaît que certains conseils scolaires ont déjà des politiques d'auto-identification du personnel. Il continuera donc de soutenir les conseils scolaires dans l'élaboration, l'amélioration et la mise en œuvre de processus et de politiques d'auto-identification du personnel. La collecte volontaire et confidentielle de données permet d'avoir une meilleure compréhension du nombre de personnes des Premières Nations, métisses et inuites travaillant au sein du système d'éducation de la province et de son évolution. L'auto-identification du personnel peut aider les conseils scolaires à favoriser un milieu d'apprentissage ouvert et solidaire et à améliorer les programmes et les services.

Pour soutenir davantage le personnel autochtone, il est également important de définir des stratégies de recrutement et de rétention de celui-ci.

« [L'école a organisé] une formation sur les compétences culturelles il y a quelques années pour chaque personne qui travaillait dans l'édifice : personnel d'entretien, personnel d'administration, personnel enseignant. Une personne a mentionné que lors de la formation, c'était la première fois qu'elle était à l'aise en 30 ans de dire qu'elle faisait partie des Premières Nations. À partir de ce moment, plus de personnes se sont affirmées et se sont auto-identifiées. »

– Membre du personnel d'une école [traduction]



Le sondage a révélé un manque de clarté sur le processus d'auto-identification du personnel scolaire. Seule une minorité du personnel enseignant et non enseignant ayant répondu au sondage a indiqué qu'il existait des processus formels et informels d'auto-identification dans les écoles et les conseils scolaires. Beaucoup ont indiqué qu'ils ne savaient pas s'il existait des processus ou n'ont pas répondu à la question.

Le personnel des écoles et des conseils scolaires pense que lorsque les membres du personnel des Premières Nations, métis et inuits se sentaient en sécurité, ils étaient plus susceptibles de s'auto-identifier de manière informelle. Une direction d'école a expliqué en détail que ce n'est que lorsqu'un membre du personnel a donné un atelier sur les pensionnats indiens et qu'elle a remarqué la réaction des autres membres du personnel, qu'elle s'est auto-identifiée.

« L'enseignant de notre fils, qui est Métis, et son bibliothécaire, qui est Mi'kmaq, lui ont procuré un sentiment de sa propre valeur. »

– Parent autochtone [traduction]

Certains employés qui s'auto-identifient voient cela comme une responsabilité personnelle, envers eux-mêmes, leur famille et leur communauté. Par exemple, un directeur d'école métis, très fier de son patrimoine qu'il était en train de découvrir, a désiré transmettre sa fierté et ses enseignements à son personnel et à ses élèves. Grâce à sa fierté et à son enthousiasme, d'autres membres du personnel se sont auto-identifiés comme Autochtones.

Les membres du personnel qui se sont auto-identifiés ont mentionné qu'ils étaient soudainement traités comme des experts en culture autochtone. Ces personnes ont indiqué qu'elles se sentaient épuisées en raison de leur nouvelle charge de travail, qui comprend maintenant un rôle informel de mentor, d'enseignante ou d'enseignant et d'expert en affaires autochtones. Certaines se sentaient démunies par rapport à ces rôles, puisqu'elles étaient elles-mêmes en train d'apprendre leur culture et leur histoire. Quelques personnes qui se sont auto-identifiées ont dit qu'elles avaient peur que les autres membres du personnel les traitent différemment.



Les élèves, parents, et membres des communautés autochtones ont aussi souligné qu'il était important d'avoir du personnel autochtone, mais que les mesures prises dans ce but n'étaient pas suffisantes. Nombreux sont les parents et les membres des communautés autochtones qui ont demandé pourquoi il y avait si peu d'enseignantes ou d'enseignants autochtones dans le système. Ces enseignantes et enseignants étaient considérés comme des modèles essentiels pour les élèves autochtones.

Il est difficile d'évaluer s'il y a eu une augmentation notable du personnel enseignant et non enseignant des Premières Nations, métis et inuits dans les conseils scolaires en Ontario au cours de la troisième phase de la mise en œuvre du Cadre. Sans processus officiel d'auto-identification du personnel, il existe peu de données relatives à cette mesure de rendement. Dans le cadre du *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation*, le Ministère s'est engagé à soutenir les conseils scolaires et les partenaires du marché du travail dans la collecte et l'analyse de données sur les effectifs (p. ex., sous forme d'auto-identification confidentielle et volontaire du personnel), pour assurer la création de milieux d'apprentissage et de travail représentatifs, équitables et sains.

Exemple d'une initiative visant à augmenter le nombre d'enseignantes et d'enseignants autochtones

- Grâce au programme de bourses *Bâtir un avenir meilleur*, Indspire offre des bourses d'études et des bourses d'excellence aux élèves autochtones pour améliorer l'accès et la participation aux études et à la formation au postsecondaire. Une entente entre le ministère de l'Éducation et Indspire vise à accroître le nombre d'enseignantes et d'enseignants autochtones qualifiés en Ontario. Des fonds ont été accordés à des élèves des Premières Nations, métis et inuits de l'Ontario qui étaient inscrits à des programmes de langues autochtones ou qui poursuivaient des études en enseignement au postsecondaire. La participation accrue aux cours de langues autochtones au postsecondaire aide non seulement à préserver ces langues, mais permet d'augmenter la quantité de professionnelles et professionnels de l'enseignement qualifiés pour enseigner les langues autochtones, vu que ces élèves pourraient à leur tour souhaiter de poursuivre une carrière dans l'enseignement.

5.1.2 Développement professionnel

- *Satisfaction accrue des enseignantes et des enseignants des écoles financées par la province quant aux activités et aux ressources de développement professionnel prévues pour les aider à mieux servir les élèves des Premières Nations, métis et inuits.*

Les études démontrent que les enseignantes et les enseignants représentent le facteur le plus important à l'école ayant une influence positive sur le rendement et le bien-être des élèves. Le deuxième facteur le plus important est le leadership scolaire. Il est donc important que les conseils scolaires offrent des occasions de développement professionnel significatives, captivantes et en continu pour toutes les enseignantes et tous les enseignants. Cela leur permet d'étoffer leurs connaissances et d'améliorer leurs capacités d'apprentissage et d'enseignement, ainsi que d'améliorer l'éducation et de répondre aux besoins des apprenantes et apprenants pour augmenter l'efficacité dans la salle de classe et à l'école.

Au cours des quatre dernières années, de nombreux programmes et activités de développement professionnel visaient à améliorer la capacité du personnel enseignant de l'Ontario à répondre aux besoins des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires et les écoles, avec le soutien des partenaires du secteur de l'éducation autochtone et des intervenantes et intervenants, ont organisé des séances d'apprentissage professionnel, ont lancé des projets de recherche et ont élaboré des ressources pour étoffer les connaissances du personnel enseignant et leur conscientisation relativement aux histoires, aux cultures, aux perspectives et aux contributions des Autochtones. De nombreuses enseignantes et de nombreux enseignants ont aussi participé à des formations sur les stratégies de sensibilisation aux traumatismes, particulièrement les traumatismes historiques, afin de comprendre l'héritage des pensionnats indiens et leurs répercussions intergénérationnelles.

Les facultés d'éducation de l'Ontario doivent maintenant offrir au futur personnel enseignant des occasions de se renseigner sur les histoires, les cultures, les perspectives, les contributions, les modes d'acquisition du savoir et les sujets d'importance des Autochtones, et sur la pédagogie culturelle. Ces occasions d'apprentissage peuvent prendre la forme d'un cours spécialisé, d'un stage, d'affectations spéciales, d'études de cas et d'autres types de cours. Certaines facultés d'éducation ontariennes offrent des programmes de formation initiale à l'enseignement qui





permettent au futur personnel enseignant de se spécialiser dans l'éducation autochtone. Certaines facultés ont établi des partenariats communautaires pour offrir au futur personnel enseignant des stages dans des communautés autochtones.

De nombreux conseils scolaires ont offert davantage d'occasions de développement professionnel à leur personnel. Afin d'en tirer profit, le personnel a mentionné la nécessité d'enrichir l'apprentissage pratique axé sur la pédagogie.

Exemples d'initiatives de développement professionnel – enquête collaborative

L'une des approches de développement professionnel la plus réussie lancée dans les écoles et les conseils scolaires au cours de la troisième phase de mise en œuvre est « l'approche d'enquête collaborative axée sur l'éducation autochtone ».

L'enquête collaborative est une approche cyclique, réfléchie et flexible de la formation professionnelle qui améliore l'apprentissage et l'enseignement. L'approche d'enquête collaborative axée sur l'éducation autochtone engage les partenaires des communautés locales autochtones comme des membres à part entière de l'équipe.

L'enquête collaborative axée sur l'éducation autochtone a trois objectifs :

- soutenir le rendement, l'équité et le bien-être des apprenantes et des apprenants des Premières Nations, métis et inuits et de toutes les apprenantes et de tous les apprenants;
- améliorer les connaissances et la compréhension de tout le personnel et de tous les élèves au regard des perspectives, des histoires, des réalités actuelles et des modes d'acquisition du savoir des Autochtones;
- renforcer les partenariats avec les membres des communautés autochtones et les parents.

Si certaines enquêtes collaboratives ont eu lieu au niveau des écoles, d'autres ont été provinciales, impliquant plusieurs écoles d'un conseil scolaire – souvent avec le soutien des partenaires communautaires. Les sujets des enquêtes collaboratives ont inclus :

- l'étude de l'influence des activités autochtones comme tenir un jardin médicinal, peindre une murale autochtone sur les pensionnats indiens et participer à des activités éducatives ancrées dans la terre, notamment en visitant une ligne de piégeage métisse;



- l'offre de possibilités d'apprentissage professionnel à l'aide de centres d'apprentissage traditionnel ou d'exercices au moyen de « l'exercice des couvertures » créé par Kairos;
- l'intégration des perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans plusieurs disciplines, par exemple, l'utilisation d'objets perlés, de ceintures wampum et de la musique autochtone durant les cours de mathématiques et l'utilisation d'histoires autochtones durant les cours d'anglais;
- l'incorporation de la pédagogie autochtone, comme les cercles de partage et les enseignements avec des plumes.

Les enquêtes collaboratives ont influencé la culture des écoles et élargissent leur portée dans plusieurs établissements scolaires. Les enquêtes ont révélé que l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits est intégrée dans les pratiques de nombreuses écoles et, dans de nombreux cas, les comités continuent à se réunir. En raison de leur nature captivante et basée sur l'expérience, et de leur influence positive sur le personnel, les élèves et les membres de la communauté, les enquêtes collaboratives semblent constituer une approche prometteuse.

Lors de séances d'engagement collectif, il s'est avéré que les enquêtes collaboratives axées sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits avaient une influence positive importante dans les conseils scolaires et les écoles partout en Ontario.

Exemples d'occasions de développement professionnel

Les conseils scolaires ont fourni des occasions de développement professionnel au personnel enseignant et non enseignant. Des conférences, des ateliers et des projets de recherche sur les histoires, les langues, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits étaient généralement bien accueillis par le personnel. En voici quelques exemples :

- Le Thames Valley District School Board a déterminé des champions du personnel enseignant des Premières Nations, métis et inuits provenant de dix écoles élémentaires et secondaires comprenant une grande proportion d'élèves autochtones. Le conseil scolaire a invité quarante champions à participer à des séances de formation durant deux jours afin de renforcer leur capacité.



- Le Moosonee District School Area Board a offert des occasions de développement professionnel axé sur les mathématiques et les connaissances autochtones à des enseignantes et des enseignants. La rétroaction du personnel enseignant à la suite des séances de formation indique une meilleure compréhension des perspectives autochtones. Le personnel enseignant a signalé une augmentation de la capacité à soutenir les apprenantes et les apprenants des Premières Nations, métis et inuits en intégrant des connaissances autochtones au curriculum. Un sondage rempli par les enseignantes et les enseignants à la fin de la séance indiquait que la plupart d'entre eux aimeraient davantage d'occasions de développement professionnel sur les mathématiques pour les apprenantes et les apprenants autochtones et qu'ils avaient besoin de plus de ressources pour soutenir l'apprentissage.
- Depuis deux ans, le Centre d'éducation autochtone du Toronto District School Board offre des séances d'apprentissage professionnel d'une demi-journée en partenariat avec les départements d'études sociales, mondiales et humaines, destinées aux enseignantes et aux enseignants d'études sociales et d'histoire aux cycles primaire, moyen et intermédiaire. Cette formation permet aux participants d'étudier l'histoire de la colonisation du Canada, l'héritage des pensionnats indiens et les stratégies et ressources visant à appuyer l'enseignement du curriculum dans la salle de classe. Ces séances intitulées *Truth and Reconciliation : Implications for the Social Studies Curriculum* abordent l'histoire commune des Autochtones et non-Autochtones au Canada et étudient la manière dont les traités et l'expérience dans les pensionnats indiens peuvent être intégrés aux programmes-cadres de façon adaptée à l'âge.
- Le Nipissing-Parry Sound Catholic District School Board jumelle les nouvelles directions d'école et le nouveau personnel enseignant en études des Premières Nations, des Métis et des Inuits avec le personnel expérimenté qui offre du mentorat et des possibilités de leadership pour créer des pratiques durables en éducation autochtone.
- L'Ottawa-Carleton District School Board a une personne des Premières Nations, métisse ou inuite désignée comme accompagnateur. Cette personne appuie le développement professionnel du personnel enseignant et offre du soutien à l'échelle du système pour travailler avec les communautés autochtones et stimuler la sensibilisation et la compréhension en ce qui concerne les histoires, les valeurs et les perspectives des Autochtones auprès du personnel enseignant, ainsi que pour transmettre de l'information et des ressources. Le personnel enseignant a signalé une augmentation de la compréhension des cultures, des valeurs et des perspectives autochtones, ainsi que de la sensibilisation aux programmes communautaires et aux mesures de soutien, permettant d'améliorer sa capacité à intégrer l'apprentissage autochtone dans sa pédagogie.

- Le Native Counsellor Training Program (NCTP), coordonné par l'Ontario Native Education Counselling Association (ONECA), a été créé pour répondre aux besoins en matière de conseillères et conseillers autochtones qui peuvent offrir des services d'aiguillage aux élèves autochtones inscrits dans des écoles élémentaires et secondaires dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci. L'objectif principal du programme est d'offrir une formation culturellement pertinente dans le domaine de l'orientation aux conseillères et conseillers appuyant les élèves autochtones.



À la suite d'occasions de développement professionnel significatives, le personnel enseignant met en pratique une pédagogie sensible à la culture pour soutenir les élèves autochtones. Tel qu'énoncé dans le *Plan d'action pour l'équité en matière d'éducation*, une pédagogie sensible à la culture reconnaît que les élèves apprennent d'une façon qui est directement liée au milieu d'origine, à la langue, à la structure familiale et à l'identité sociale ou culturelle. Les pratiques dans les écoles et les salles de classe doivent refléter la diversité des élèves et du personnel, et y répondre.

« Une simple séance d'information, ce n'est pas suffisant. Nous avons besoin de ressources que nous pouvons utiliser en salles de classe dès maintenant. »

– Membre du personnel d'une école [traduction]

5.2 Pratiques prometteuses* en matière de soutien du personnel scolaire

- Soutenir l'auto-identification volontaire et confidentielle du personnel en élaborant conjointement un guide des politiques avec des partenaires du secteur de l'éducation, y compris le personnel enseignant et non enseignant autochtone.
- Offrir des occasions d'apprentissage captivantes et fondées sur l'expérience à propos des Premières Nations, des Métis et des Inuits au personnel scolaire (personnel enseignant, direction d'école et autre personnel non enseignant) pour améliorer leurs connaissances et leur compréhension des pratiques sensibles à la culture et culturellement pertinentes.
- Collaborer avec les communautés et les organismes des Premières Nations, métis et inuits pour élaborer et offrir le développement professionnel sur les histoires, les cultures, les langues, les perspectives et les contributions des Autochtones.
- Offrir des apprentissages et du matériel pratiques, axés sur le curriculum de l'Ontario et pouvant être mis en application en classe.
- Rendre obligatoire le développement professionnel sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits et intégrer l'apprentissage aux approches pédagogiques, aux interactions avec les élèves, les familles et les communautés, et la préparation d'activités scolaires pour en assurer une plus grande portée.
- Encourager la création de réseaux du savoir des Premières Nations, métis et inuits dans les écoles et dans les conseils scolaires.

* L'expression « pratiques prometteuses» renvoie aux pratiques qui ont été présentées lors de séances d'engagement collectif comme ayant eu un impact positif dans les conseils scolaires qui les ont adoptées. Leur choix est basé sur des données qualitatives et quantitatives, y compris sur les expériences des élèves, des familles, du personnel enseignant et non enseignant, des communautés et des organismes. Elles sont présentées comme des exemples de pratiques dont la mise en œuvre peut être envisagée par des conseils scolaires afin de soutenir l'éducation autochtone en Ontario.

6

Utilisation de données pour augmenter le rendement des élèves



6.1 Auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones

Auparavant, l'absence de données fiables propres aux élèves posait un défi important pour le ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'évaluation des progrès relatifs à l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves autochtones. Dans le cadre de la Stratégie d'éducation autochtone, le Ministère a appuyé les conseils scolaires et les partenaires autochtones pour qu'ils collaborent afin d'élaborer des politiques d'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones. La mise en œuvre de ces politiques permettrait d'élargir la capacité en matière de collecte et d'analyse de données, ainsi que d'offrir une base pour recueillir l'information pertinente. Les données seraient recueillies à la seule fin d'appuyer l'amélioration de la planification et de la responsabilité. Ces données serviraient à informer l'élaboration de programmes et de services efficaces, les prises de décisions politiques et de financement, l'évaluation et la communication de rapports.

À partir d'avril 2013, les 72 conseils et les quatre administrations scolaires de l'Ontario ont mis en œuvre des politiques d'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones. En octobre 2015, toutes ces instances ont fourni les données d'auto-identification des élèves des Premières Nations, métis et inuits au Ministère. Cette réussite importante en matière de collecte et d'analyse de données a mené à la création des premières données de référence de l'Ontario concernant le rendement des élèves autochtones ayant eu recours à l'auto-identification.



Le Ministère continue d'encourager les conseils scolaires à examiner et à analyser leurs données sur l'auto-identification des élèves autochtones au cours de leur processus de planification auprès des parents, des familles, des communautés autochtones et des comités consultatifs sur l'éducation autochtone pour :

- améliorer la compréhension de l'auto-identification des élèves autochtones;
- augmenter le nombre d'élèves et de familles qui choisissent de s'auto-identifier;
- formuler des stratégies ciblées pour améliorer la réussite et le bien-être des élèves autochtones.

En plus des données d'auto-identification, le Ministère encourage les conseils scolaires à continuer d'utiliser des preuves et des données de diverses sources, y compris, sans s'y limiter, la rétroaction et les résultats des programmes et des initiatives, les recherches internes et externes, ainsi que des études d'évaluation, afin d'informer leur planification et leur programmation. Les partenariats avec les parents, les communautés et les organismes autochtones demeurent essentiels au soutien des élèves autochtones.

Figure 1 : Augmentation, d'année en année, du nombre et du pourcentage des élèves autochtones d'âge scolaire¹⁵ qui ont eu recours à l'auto-identification dans les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'élèves qui se sont auto-identifiés	23 110	28 083	33 509	38 038	40 597
Pourcentage estimatif d'élèves autochtones d'âge scolaire qui se sont auto-identifiés	36 %	44 %	52 %	59 %	63 %

15. Comme indiqué dans *De solides bases : Deuxième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* (deuxième rapport d'étape), environ 64 000 élèves autochtones sont inscrits dans des écoles élémentaires et secondaires financées par la province de l'Ontario. (*De solides bases* est disponible au <http://www.edu.gov.on.ca/fre/aboriginal/index.html>)



- La Figure 1 montre que le nombre d'élèves qui s'auto-identifient comme étant Autochtones (au 31 octobre de chaque année scolaire) a augmenté chaque année depuis l'année de référence 2011-2012.
- L'auto-identification des élèves autochtones a augmenté depuis que le Ministère a commencé à recueillir les données sur l'auto-identification des élèves en 2009-2010.
- Bien que le nombre total d'élèves inscrits dans les écoles élémentaires et secondaires financées par les fonds publics de l'Ontario ait légèrement diminué entre 2011-2012 et 2015-2016, le nombre et le pourcentage d'élèves s'identifiant comme étant des Premières Nations, Métis et Inuits ont augmenté au cours de la même période. (Consulter la page Web du Ministère [Coup d'œil sur l'éducation](#) pour de l'information sur les inscriptions scolaires¹⁶.)

L'*Annexe technique*¹⁷ offre plus de renseignements sur les données d'auto-identification des élèves autochtones, notamment le nombre d'élèves s'auto-identifiant comme étant des Premières Nations, Métis et Inuits.

6.2 Mesures de rendement concernant le rendement des élèves

Mesures de rendement

- Augmentation notable du pourcentage des élèves des Premières Nations, métis et inuits qui atteignent les normes provinciales lors des tests en lecture, en écriture et en mathématiques effectués à l'échelle de la province.
- Augmentation notable du taux d'obtention du diplôme pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits.
- Augmentation substantielle du rendement des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

Ces mesures de rendement concernent des indicateurs précis et mesurables du rendement des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Le Ministère a rédigé un rapport pour chaque cohorte (Premières Nations, Métis et Inuits) séparément, plutôt que pour un groupe unique

16. Disponible au <http://www.edu.gov.on.ca/fre/educationFacts.html>.

17. Disponible au www.ontario.ca/education.



d'Autochtones, pour reconnaître la diversité des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Cette approche a entraîné une meilleure compréhension des besoins uniques des divers groupes d'élèves et a offert une occasion de se baser sur les points forts pour soutenir la réussite de tous les élèves autochtones.

Les données de mesure de rendement sont regroupées à l'échelle provinciale seulement, sauf une exception : les résultats des tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) sont présentés séparément pour les systèmes d'éducation de langue française et de langue anglaise. Cela est conforme aux pratiques de production de rapports de l'OQRE¹⁸.

L'*Annexe technique* offre plus de renseignements sur les données concernant le rendement des élèves qui se sont auto-identifiés comme étant des Premières Nations, Métis et Inuits, notamment :

- les résultats des tests de l'OQRE en lecture, en écriture et en mathématiques
- Étude de cohorte de l'OQRE
- les taux d'obtention du diplôme
- l'accumulation des crédits en 9^e, en 10^e et en 11^e année
- Étude de cohorte concernant l'accumulation des crédits

6.2.1 Résultats concernant le rendement des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques

- *Augmentation notable du pourcentage des élèves des Premières Nations, métis et inuits qui atteignent les normes provinciales lors des tests en lecture, en écriture et en mathématiques effectués à l'échelle de la province.*

Dans le présent rapport, le Ministère indique les résultats des tests de l'OQRE suivants sur la période de 2011-2012 à 2015-2016 :

- 3^e année – Lecture, écriture et mathématiques
- 6^e année – Lecture, écriture et mathématiques

18. À retenir : Pour protéger les renseignements personnels des individus et veiller à la fiabilité de l'indicateur, le Ministère a appliqué ses règles de suppression des données habituelles. Toute valeur représentant moins de 10 élèves ou une valeur pouvant être utilisée pour en dériver une autre cellule comportant moins de 10 élèves (par exemple, un total ou un pourcentage) est supprimée (indiquée par « d. s. »). Lorsqu'une des cellules du tableau est vide, aucun résultat d'élève n'a été présenté pour le groupe d'élèves auto-identifiés pour l'indicateur ou le type donné.

- 9^e année – Mathématiques, cours théorique et cours appliqué
- 10^e année – Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

L'*Annexe technique* offre plus de renseignements sur les résultats pour chaque année et chaque matière.



Systeme de langue française

On a remarqué une amélioration notable des résultats pour les élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations et Métis entre 2011-2012 (la première année avec des données disponibles¹⁹) et 2015-2016 :

- Élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations : pour quatre des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une amélioration des résultats.
- Élèves s'étant auto-identifiés comme Métis : pour trois des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une amélioration des résultats.

En ce qui concerne les résultats des élèves s'étant auto-identifiés comme Inuits, pour tous les indicateurs des tests, les résultats des élèves inuits ont été supprimés ou aucun élève ne s'est auto-identifié comme Inuit pour les conseils scolaires de langue française.

En outre, l'écart de rendement entre les élèves s'étant auto-identifiés comme Autochtones et l'ensemble des élèves s'est rétréci :

- Élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations : pour quatre des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un rétrécissement de l'écart.
- Élèves s'étant auto-identifiés comme Métis : pour deux des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un rétrécissement de l'écart.

19. Pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits du système de langue française et pour les élèves inuits du système de langue anglaise, un grand nombre de résultats aux tests n'étaient pas disponibles pour 2011-2012 et pour quelques années suivantes (p. ex., à cause de la suppression ou l'absence des données concernant le rendement des élèves; voir la note 19). Pour résumer les changements dans les résultats d'évaluation au cours des années, la première année avec des résultats disponibles pour chaque test a été utilisée comme année de référence.



Systeme de langue anglaise

En g n ral, on a remarqu  une am lioration notable des r sultats pour les  l ves s' tant auto-identifi s comme Autochtones entre 2011-2012 (la premi re ann e avec des donn es disponibles²⁰) et 2015-2016 :

-  l ves s' tant auto-identifi s comme des Premieres Nations : pour cinq des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une am lioration des r sultats.
-  l ves s' tant auto-identifi s comme M tis : pour trois des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une am lioration des r sultats.
-  l ves s' tant auto-identifi s comme Inuits : pour trois des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une am lioration des r sultats.

En outre, l' cart de rendement entre les  l ves s' tant auto-identifi s comme Autochtones et l'ensemble des  l ves s'est r tr ci :

-  l ves s' tant auto-identifi s comme des Premieres Nations : pour six des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un r tr cissement de l' cart.
-  l ves s' tant auto-identifi s comme M tis : pour un des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un r tr cissement de l' cart.
-  l ves s' tant auto-identifi s comme Inuits : pour deux des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un r tr cissement de l' cart.

Vue d'ensemble

Dans le cadre de nos engagements, les  l ves autochtones ont signal  qu'ils sentaient qu'il y avait une am lioration de leur rendement. En plus d'une meilleure int gration du contenu relatif aux Premieres Nations, aux M tis et aux Inuits au sein du curriculum, les  l ves autochtones ont consid r  l'acc s accord  aux conseill res et conseillers et aux accompagnatrices et accompagnateurs des Premieres Nations, m tis et inuits ainsi qu'aux experts culturels au sein du syst me scolaire comme  tant un pas dans la bonne direction : ils se sentent mieux entour s.

20. Voir la note 20.

« Ma conseillère autochtone m'a toujours aidé à surmonter mes problèmes personnels. Elle m'a encouragé et est même venue à ma remise de diplôme et à mon dîner de tableau d'honneur. »

– Élève autochtone [traduction]

Toutefois, selon les données et les témoignages du personnel enseignant, du personnel des conseils scolaires, des membres des comités consultatifs et des membres des communautés autochtones, il est clair qu'il y a encore du travail à faire. À travers leur processus de planification, les conseils scolaires et les écoles devraient travailler de concert avec les partenaires communautaires autochtones locaux, y compris les comités consultatifs sur l'éducation autochtone. Les conseils scolaires et les écoles, avec leurs responsables de l'éducation autochtone aux sein des conseils scolaires, continueront à recenser des ressources et des soutiens qui amélioreront l'engagement, l'apprentissage, le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits. L'analyse des résultats concernant le rendement offre un aperçu de l'influence des stratégies ciblées et améliore la capacité du Ministère, des conseils scolaires et des partenaires autochtones de concevoir des initiatives qui augmentent la réussite des élèves autochtones.

6.2.2 Taux d'obtention du diplôme pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits

- *Augmentation notable du taux d'obtention du diplôme pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits.*

Respectant son engagement pris en 2013 dans le *Deuxième rapport d'étape*, le ministère de l'Éducation publie pour la première fois les taux d'obtention du diplôme pour les élèves s'étant auto-identifiés comme Autochtones dans le présent rapport.

L'Ontario calcule le taux d'obtention du diplôme en se basant sur chaque groupe d'élèves (ou cohorte) qui entre en 9^e année en Ontario dans une année donnée. Le pourcentage de la cohorte initiale de 9^e année ayant reçu un diplôme dans les quatre années suivantes est indiqué dans le taux d'obtention du diplôme sur quatre ans. Le pourcentage de la cohorte initiale de 9^e année ayant reçu un diplôme dans les cinq années suivantes est indiqué dans le taux d'obtention du diplôme sur cinq ans.





En ce qui concerne la cohorte de référence de 2011-2012, le taux d'obtention du diplôme après cinq ans pour les élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations, Métis et Inuits est plus bas que le taux provincial pour tous les élèves. Toutefois, l'écart de rendement²¹ pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits est plus petit après cinq ans (taux d'obtention du diplôme après cinq ans) qu'après quatre ans (taux d'obtention du diplôme après quatre ans). Consultez les figures 2 et 3.

Figure 2 : Taux d'obtention du diplôme après quatre ans – Pourcentage d'élèves ayant obtenu un diplôme dans les quatre ans

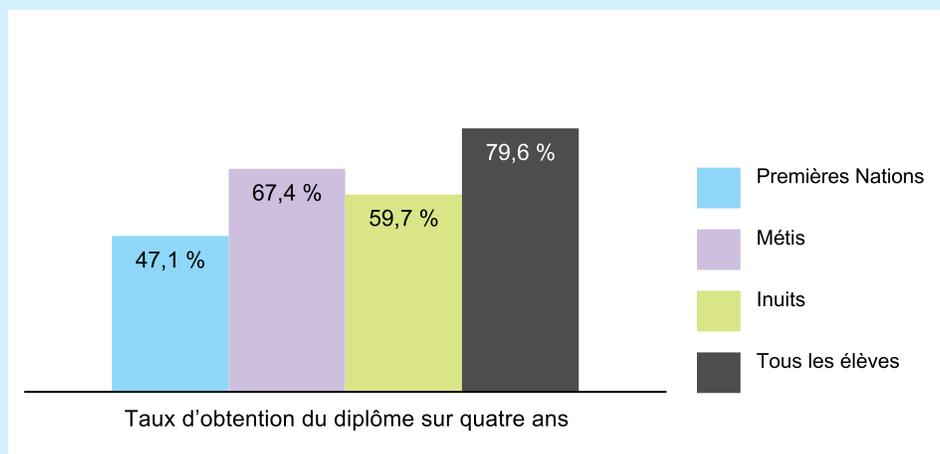
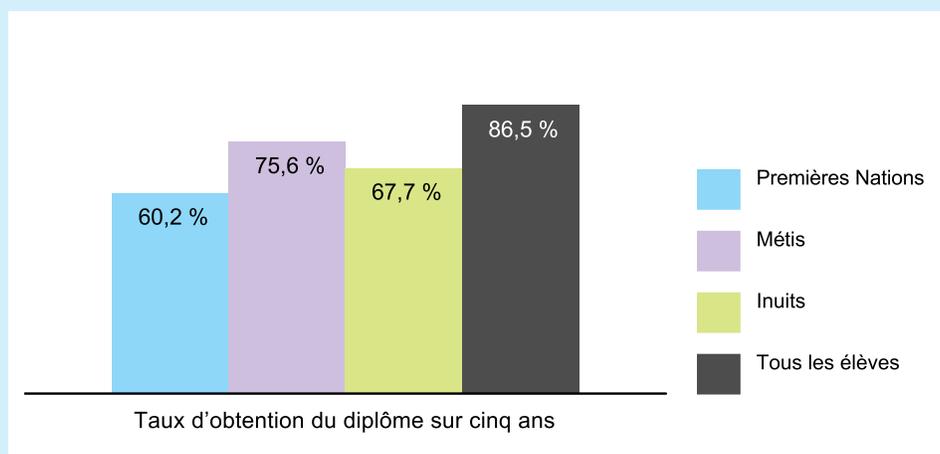


Figure 3 : Taux d'obtention du diplôme après cinq ans – Pourcentage d'élèves ayant obtenu un diplôme dans les cinq ans



²¹ L'écart de rendement représente la différence entre le taux d'obtention du diplôme par des élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations, Métis et Inuits et celui de l'ensemble des élèves.



Les taux d'obtention du diplôme après quatre ans (47,1 %) et après cinq ans (60,2 %) pour les élèves des Premières Nations ont le plus grand écart de rendement comparativement aux taux provinciaux d'obtention du diplôme après quatre ans (79,6 %) et après cinq ans (86,5 %) pour l'ensemble des élèves. L'écart entre les taux d'obtention du diplôme pour les élèves des Premières Nations et pour l'ensemble des élèves après quatre ans est de 32,5 %, alors que l'écart après cinq ans est de 26,3 %.

Les taux d'obtention du diplôme après quatre ans (67,4 %) et après cinq ans (75,6 %) pour les élèves métis ont le plus petit écart de rendement comparativement aux taux provinciaux d'obtention du diplôme après quatre ans (79,6 %) et après cinq ans (86,5 %) pour l'ensemble des élèves. L'écart entre les taux d'obtention du diplôme pour les élèves métis et pour l'ensemble des élèves après quatre ans est de 12,2 %, alors que l'écart après cinq ans est de 10,9 %.

Les taux d'obtention du diplôme après quatre ans (59,7 %) et après cinq ans (67,7 %) pour les élèves inuits représentent aussi un écart de rendement comparativement aux taux provinciaux d'obtention du diplôme après quatre ans (79,6 %) et après cinq ans (86,5 %) pour l'ensemble des élèves. L'écart entre les taux d'obtention du diplôme pour les élèves inuits et pour l'ensemble des élèves après quatre ans est de 19,9 %, alors que l'écart après cinq ans est de 18,8 %. En ce qui concerne les indicateurs de rendement de l'ensemble des élèves, le nombre d'élèves s'étant auto-identifiés comme Inuits au sein de la cohorte diplômée est très bas. Pour le taux d'obtention du diplôme de la cohorte de référence de 2011-2012, 62 élèves s'étaient auto-identifiés comme Inuits. Il est important de faire preuve de prudence lors de l'interprétation de résultats représentant de petits groupes d'élèves.

L'*Annexe technique* offre plus de renseignements sur les données et la méthodologie employées pour calculer le taux d'obtention du diplôme.

6.2.2.1 Taux d'obtention du diplôme après six et sept ans

Les partenaires autochtones ont indiqué que les taux d'obtention du diplôme après quatre ou cinq ans ne tiennent pas toujours compte des contextes sociaux, culturels et historiques uniques qui poussent de nombreux élèves autochtones à quitter temporairement l'école et à s'occuper de leur famille, à privilégier d'autres formes d'apprentissage,



à prendre un emploi, ou à se concentrer sur leur santé et leur bien-être. La réussite peut sembler différente pour diverses populations d'élèves, y compris pour les élèves autochtones. Les taux d'obtention du diplôme après six et sept ans pourraient mieux représenter la variété de transitions (p. ex., les élèves passants d'écoles des Premières Nations aux écoles financées par la province) et de cheminements (p. ex., inscription à un programme des écoles secondaires parallèles dans un centre d'amitié autochtone) que les élèves autochtones peuvent choisir avant d'obtenir leur diplôme.

Le Ministère examinera les options pour communiquer des rapports sur le taux d'obtention du diplôme après six ou sept ans pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits à l'avenir.

6.2.2.2 Soutenir l'obtention du diplôme pour les élèves des Premières nations, métis et inuits

« Les élèves viennent à l'école plus régulièrement et participent aux cours. Ils ont un adulte bienveillant à l'école, avec qui ils ont un lien et sur qui ils peuvent compter, au besoin. »

– Répondant au sondage [traduction]

Les conseils scolaires ont mis en œuvre plusieurs stratégies ciblées et mesures de soutien pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits dans le but d'améliorer leur rendement et leur taux d'obtention du diplôme. Par exemple, l'approche Four Directions First Nations, Métis, and Inuit Graduation Coach (l'approche Four Directions) offre un soutien intensif aux élèves autochtones, avec pour objectif d'amener chaque apprenante ou apprenant vers l'obtention de son diplôme et son cheminement choisi. L'approche Four Directions requiert la participation d'une accompagnatrice ou d'un accompagnateur à l'obtention du diplôme dont l'expérience de vie est fortement ancrée dans la communauté autochtone ou dans les communautés autochtones et qui possède un lien personnel avec la culture. L'accompagnatrice ou l'accompagnateur, en tant que membre professionnel de l'école, joue un rôle essentiel à titre de porte-parole de chaque apprenante ou apprenant auprès du personnel enseignant, d'autres membres du personnel scolaire, la famille et la communauté.

Le Keewatin-Patricia District School Board a lancé le programme en Ontario il y a quatre ans, avec pour objectif de réduire l'écart dans les taux d'obtention du diplôme entre les élèves s'auto-identifiant comme

Autochtones et l'ensemble des élèves. Cette approche est conçue pour soutenir les élèves et le personnel dans l'apprentissage et la mise en œuvre de pratiques efficaces ainsi que pour identifier et utiliser les forces de la communauté, en engageant leurs membres, les parents et les familles.

Les élèves qui ont participé à l'approche Four Directions ont démontré une augmentation marquée de l'accumulation des crédits et de meilleurs résultats pour les crédits obtenus. Ces élèves ont fait preuve de plus de participation à l'école et ont signalé une augmentation de leur estime de soi.

L'Initiative de participation et de soutien des Autochtones est un autre exemple positif. Cette initiative est axée sur les élèves autochtones suivant des cours appliqués et est conçue dans le but de rejoindre celles et ceux qui ont décroché de l'école avant d'avoir accumulé assez de crédits pour obtenir leur diplôme et appuie le développement professionnel des enseignantes et des enseignants qui travaillent avec ces élèves. L'initiative permet aux conseils scolaires d'offrir un soutien intensif et ciblé aux écoles secondaires où le rendement des élèves autochtones pour les cours appliqués de 9^e et 10^e année est inférieur au taux provincial et où, par conséquent, ces élèves pourraient ne pas être en voie d'obtenir leur diplôme. Ce soutien consiste aussi à communiquer avec les élèves autochtones qui ont décroché de l'école et à leur offrir du mentorat pour soutenir leur retour et les aider à finalement obtenir leur diplôme.

Les conseils scolaires collaborent également avec des partenaires et des organismes communautaires pour soutenir la transition des élèves après l'obtention du diplôme. Par exemple, les élèves autochtones francophones inscrits dans tous les six conseils scolaires de langue française de la région de Sudbury-North Bay sont invités à participer à un programme de transition d'été intitulé *Essentiel des mines* en collaboration avec le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, la Nation Métisse de l'Ontario et le Collège Boréal. Le programme est offert aux étudiantes et étudiants âgés d'au moins 17 ans qui arrivent sur le marché du travail, qui parlent français et qui proviennent de communautés autochtones. Les étudiantes et étudiants qui y sont inscrits apprennent, entre autres, le programme de base, les compétences et les habitudes clés conformes aux normes de santé et sécurité au travail, et reçoivent divers autres types de formation en milieu de travail. En outre, ce programme offre plusieurs certifications pour préparer les élèves aux possibilités de travail dans le domaine minier : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), Tronc Common, formation sur l'utilisation de machinerie lourde.





L'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) est également une collaboration entre le Council of Ontario Directors of Education (CODE), le Comité des présidents de Collèges Ontario, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, et dont le mandat est d'aider à créer une transition fluide pour les élèves passant du secondaire au collège. En plus d'une vaste gamme d'occasions d'apprentissage et de sensibilisation pour les élèves, les enseignantes et les enseignants, les parents et la communauté élargie, l'IJECT a élaboré des programmes à double reconnaissance de crédit pour les élèves du secondaire afin qu'ils puissent participer à des cours de formation par l'apprentissage et à des cours au collège. Les cours à double reconnaissance de crédit peuvent compter pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire, d'un grade ou d'un certificat d'apprentissage.

Dans le cadre des projets de l'IJECT, le Dufferin-Peel Catholic District School Board s'est associé avec le collège Humber pour offrir Camp-Choice, une expérience d'éducation collégiale de trois jours (avec hébergement la nuit) comprenant des éléments de culture autochtone et d'exploration des carrières pour 63 élèves de 7^e et de 8^e année. Ce projet sert à informer les jeunes, les parents et le personnel enseignant à propos des programmes collégiaux, des occasions de formation par l'apprentissage et des possibilités de carrière grâce à de l'apprentissage par l'expérience pratique dans un milieu collégial urbain. Ce projet intègre des éléments de culture autochtone en concomitance avec des laboratoires spécialisés axés sur les mathématiques, la langue, les sciences et la technologie pour démontrer ce que ces compétences peuvent apporter.

Un autre exemple est The First Peoples' Centre of Canadore College, qui accueille 200 élèves à North Bay afin qu'ils participent à des ateliers et à des activités culturelles qui les encouragent à envisager une formation collégiale. Les élèves invités viennent du Nipissing-Parry Sound Catholic District School Board, du Nipissing Secondary School, du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario, du Near North District School Board et du Conseil scolaire catholique Franco-Nord.

Au cours des séances d'engagement collectif, certains partenaires communautaires et administrations scolaires autochtones ont indiqué que l'augmentation du taux d'obtention du diplôme pour les élèves de leurs communautés était un indicateur clair du succès des divers services globaux qu'ils offraient aux élèves dans les écoles financées par la province. Ils ont jugé que le taux d'obtention du diplôme était un indicateur utile témoignant de l'efficacité de leur approche.



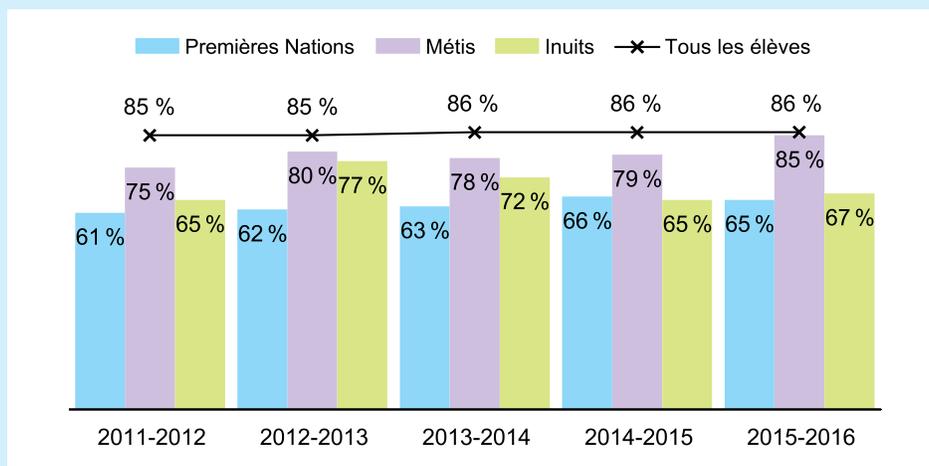
6.2.3 Accumulation des crédits comme indicateur de rendement des élèves

- Augmentation substantielle du rendement des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

L'accumulation d'au moins 8 crédits à la fin de la 9^e année, de 16 crédits ou plus à la fin de la 10^e année et de 23 crédits ou plus à la fin de la 11^e année indique que l'élève se trouve sur la voie d'obtention du diplôme avec ses pairs. En 2013, le *Deuxième rapport d'étape* a établi des données de référence à l'aide des données concernant les élèves des Premières Nations, métis et inuits de la cohorte de 2011-2012. Les résultats comprenaient ceux des élèves des Premières Nations, métis et inuits de 9^e année, ainsi que ceux de l'ensemble des élèves de 9^e année qui ont accumulé huit crédits ou plus à la fin de l'année scolaire.

Dans ce rapport, les résultats comprennent les taux d'accumulation de crédits en 9^e, 10^e et 11^e année pour les élèves des Premières Nations, Métis et Inuits et pour l'ensemble des élèves qui sont entrés en 9^e année depuis l'année de référence de 2011-2012.

Figure 4 : Taux d'accumulation des crédits en 9^e année – Pourcentage d'élèves ayant accumulé au moins huit crédits à la fin de la 9^e année



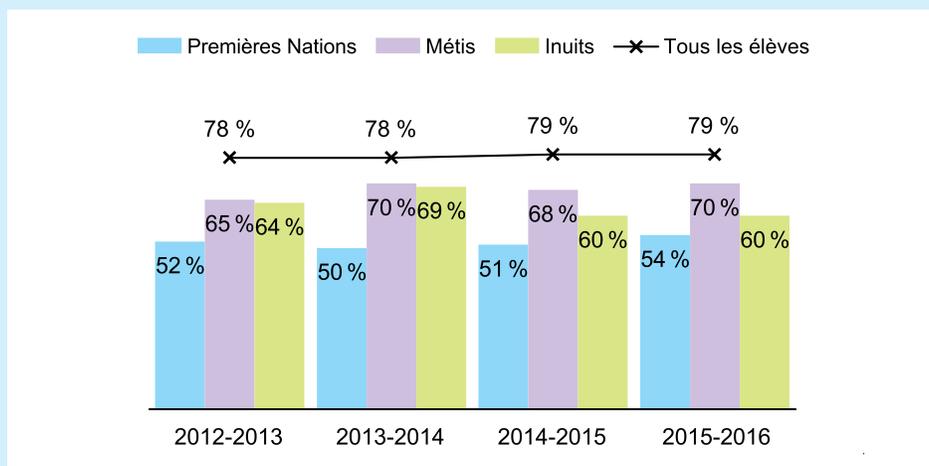
En 2015-2016, les élèves des Premières Nations avaient un taux d'accumulation des crédits en 9^e année de 4 % plus élevé que les élèves des Premières Nations en 2011-2012. En ce qui concerne l'ensemble des élèves, cette variation était une augmentation de 1 %. Par conséquent,

l'écart de rendement entre les élèves des Premières Nations et l'ensemble des élèves s'est rétréci de 3 % en 2015-2016.

En 2015-2016, les élèves métis avaient un taux d'accumulation des crédits en 9^e année de 10 % plus élevé que les élèves métis en 2011-2012. En ce qui concerne l'ensemble des élèves, cette variation était une augmentation de 1 %. Par conséquent, l'écart de rendement entre les élèves métis et l'ensemble des élèves s'est rétréci de 9 % en 2015-2016.

En 2015-2016, les élèves inuits avaient un taux d'accumulation des crédits en 9^e année plus élevé de 2 % que les élèves inuits en 2011-2012. En ce qui concerne l'ensemble des élèves, cette variation était une augmentation de 1 %. Par conséquent, l'écart de rendement entre les élèves inuits et l'ensemble des élèves s'est rétréci de 1 % en 2015-2016.

Figure 5 : Taux d'accumulation des crédits en 10^e année – Pourcentage d'élèves ayant accumulé au moins 16 crédits à la fin de la 10^e année



En 2015-2016, les élèves des Premières Nations avaient un taux d'accumulation des crédits en 10^e année plus élevé de 2 % que les élèves des Premières Nations en 2012-2013. En ce qui concerne l'ensemble des élèves, cette variation était une augmentation de 1 %. Par conséquent, l'écart de rendement entre les élèves des Premières Nations et l'ensemble des élèves s'est rétréci de 1 % en 2015-2016.

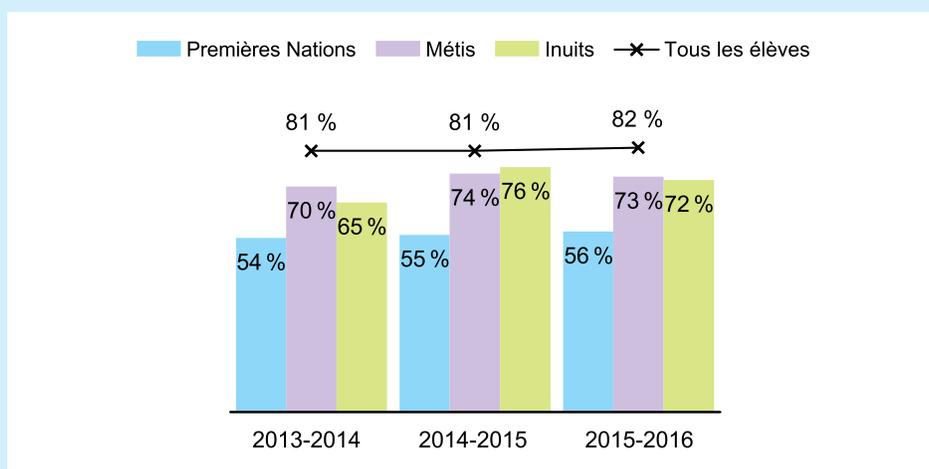
En 2015-2016, les élèves métis avaient un taux d'accumulation des crédits en 10^e année plus élevé de 5 % que les élèves métis en 2012-2013. En ce qui concerne l'ensemble des élèves, cette variation était une

augmentation de 1 %. Par conséquent, l'écart de rendement entre les élèves métis et l'ensemble des élèves s'est rétréci de 4 % en 2015-2016.

En 2015-2016, les élèves inuits avaient un taux d'accumulation des crédits en 10^e année plus bas de 4 % que les élèves inuits en 2012-2013. En ce qui concerne l'ensemble des élèves, cette variation était une augmentation de 1 %. Par conséquent, l'écart de rendement entre les élèves inuits et l'ensemble des élèves s'est élargi de 5 % en 2015-2016.



Figure 6 : Taux d'accumulation des crédits en 11^e année – Pourcentage d'élèves ayant accumulé au moins 23 crédits à la fin de la 11^e année



En 2015-2016, les élèves des Premières Nations avaient un taux d'accumulation des crédits en 11^e année plus élevé de 2 % que les élèves des Premières Nations en 2013-2014. En ce qui concerne l'ensemble des élèves, cette variation était une augmentation de 1 %. Par conséquent, l'écart de rendement entre les élèves des Premières Nations et l'ensemble des élèves s'est rétréci de 1 % en 2015-2016.

En 2015-2016, les élèves métis avaient un taux d'accumulation des crédits en 11^e année 3 % plus élevé que les élèves métis en 2013-2014. En ce qui concerne l'ensemble des élèves, cette variation était une augmentation de 1 %. Par conséquent, l'écart de rendement entre les élèves métis et l'ensemble des élèves s'est rétréci de 2 % en 2015-2016.

En 2015-2016, les élèves inuits avaient un taux d'accumulation des crédits en 11^e année plus élevé de 7 % que les élèves inuits en 2013-2014. En ce qui concerne l'ensemble des élèves, cette variation était une

augmentation de 1 %. Par conséquent, l'écart de rendement entre les élèves inuits et l'ensemble des élèves s'est rétréci de 6 % en 2015-2016.

Les taux d'accumulation de crédits ont augmenté pour les élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations, Métis et Inuits dans tous les cas, à l'exception des taux d'accumulation des crédits en 10^e année pour les élèves inuits.

Ces avancées ayant également surpassé celles de l'ensemble des élèves, les écarts de rendement se sont rétrécis entre les élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations, Métis et Inuits et l'ensemble des élèves.

Les résultats concernant l'accumulation de crédits sont encourageants. Ils indiquent que les initiatives et les programmes mis en œuvre par le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires et les écoles afin d'augmenter la participation des partenaires et des intervenantes et intervenants, ainsi que les mesures de soutien améliorées s'adressant aux élèves et aux enseignantes et enseignants ont une influence positive sur l'écart de rendement en matière d'accumulation de crédits au palier secondaire.

L'*Annexe technique* offre plus de renseignements sur les données en matière d'accumulation de crédits et la méthodologie employée pour les calculs.

6.3 Pratiques prometteuses* en matière d'utilisation de données pour augmenter le rendement des élèves

- L'utilisation continue et régulière de données précises, fiables et récentes pour mesurer, surveiller et effectuer le suivi du rendement des élèves des Premières Nations, métis et inuits permet aux partenaires du secteur de l'éducation et aux intervenantes et intervenants de mieux comprendre les points forts et les besoins propres aux élèves autochtones. Cela créera une occasion d'élaborer conjointement des stratégies, des initiatives et des programmes plus efficaces.
- L'augmentation continue du nombre d'élèves qui s'auto-identifient volontairement et de manière confidentielle comme Autochtones à l'échelle des écoles, des conseils scolaires et de la province donne aux enseignantes et enseignants et aux partenaires autochtones un aperçu plus complet du rendement des élèves autochtones.
- La croissance continue de la capacité de l'analyse de données concernant le rendement des élèves des Premières Nations, métis et inuits dans la province permettra aux partenaires autochtones, aux partenaires du secteur de l'éducation et aux intervenantes et intervenants d'amorcer un dialogue plus significatif sur le rendement des élèves autochtones selon une perspective fondée sur des données probantes.

* L'expression « pratiques prometteuses» renvoie aux pratiques qui ont été présentées lors de séances d'engagement collectif comme ayant eu un impact positif dans les conseils scolaires qui les ont adoptées. Leur choix est basé sur des données qualitatives et quantitatives, y compris sur les expériences des élèves, des familles, du personnel enseignant et non enseignant, des communautés et des organismes. Elles sont présentées comme des exemples de pratiques dont la mise en œuvre peut être envisagée par des conseils scolaires afin de soutenir l'éducation autochtone en Ontario.



7

Regard sur l'avenir – les prochaines étapes

Au cours des dix dernières années, le ministère de l'Éducation, les partenaires autochtones et les intervenantes et intervenants en éducation ont solidifié leur relation de collaboration pour mieux soutenir les travaux visant à réaliser les objectifs, les stratégies et les mesures de rendement du Cadre. Cette relation de collaboration est basée sur le respect et la confiance et est démontrée grâce à la planification et à l'élaboration conjointes des approches, programmes et ressources pour renforcer la réussite et le bien-être des élèves autochtones, tout en offrant des occasions à tous les élèves de l'Ontario d'étudier, de comprendre et de valoriser les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires et les écoles, en partenariat avec les élèves, les parents, les membres des communautés et les représentantes et représentants d'organismes des Premières Nations, métis et inuits ont collaboré, à l'échelle provinciale et à l'échelle locale, pour améliorer le rendement et le bien-être des élèves autochtones ainsi que la sensibilisation et les connaissances de l'ensemble du personnel et de tous les élèves par rapport aux histoires, aux langues, aux cultures, aux perspectives et aux contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Les partenaires ont approfondi ensemble leur compréhension réciproque et tissé des liens plus solides et plus significatifs.

L'année 2017 a marqué nos dix années de collaboration pour atteindre les objectifs, mettre en œuvre les stratégies indiquées dans le Cadre et le Plan de mise en œuvre, et évaluer les progrès accomplis en ce qui concerne les dix mesures de rendement.



Si les réussites sont importantes, le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires et les écoles reconnaissent toutefois qu'il y a énormément de travail à faire pour assurer la réussite et le bien-être de chaque apprenante et apprenant autochtone. À mesure que le personnel enseignant et les partenaires autochtones continuent à solidifier les liens et à travailler ensemble à l'amélioration de la réussite et du bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits, la compréhension de tous les élèves en ce qui concerne le contexte historique troublant et les obstacles contemporains s'approfondit. Nous devenons tous de plus en plus conscients du travail qu'il reste à accomplir.

Planification et élaboration conjointes d'un cadre renouvelé

En raison de la nature changeante du milieu en pleine évolution, il sera important de renouveler le *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits*. Dans un esprit de partenariat et de collaboration authentiques, le ministère de l'Éducation et les partenaires autochtones vont œuvrer ensemble pour élaborer conjointement le Cadre renouvelé, y compris la mobilisation de la recherche actuelle, l'évaluation des initiatives et la révision des mesures de rendement et des priorités, tout en continuant de soutenir les objectifs du Cadre, alors que nous continuons sur la voie de la réconciliation.

Honorant l'engagement continu et reconnaissant tout ce qui a changé, le temps est venu de créer de manière commune un Cadre renouvelé et un plan de mise en œuvre pour poursuivre notre cheminement éducatif. Ensemble, nous avons la possibilité d'effectuer des changements positifs pour améliorer le rendement et le bien-être des élèves autochtones et pour étoffer les connaissances et la sensibilisation sur les histoires, les langues, les cultures, les perspectives et les contributions des Autochtones alors que nous continuons sur la voie de la réconciliation.



Imprimé sur du papier recyclé

17-044

ISBN 978-1-4868-1524-1 (imprimé)

ISBN 978-1-4868-1525-8 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018